

PLAIDOYER DE L'UCESA

POUR UNE ACTION AFRICAINE
FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE



Union des Conseils Économiques et Sociaux et Institutions Similaires d'Afrique
Union of Economic and Social Councils and Similar Institutions of Africa

PLAIDOYER DE L'UCESA

**POUR UNE ACTION AFRICAINE
FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE**

Tous droits réservés. La reproduction et la diffusion de la matière figurant dans le présent produit d'information à des fins éducatives ou autres fins non commerciales sont autorisées sans l'accord préalable écrit des détenteurs des droits d'auteur, à condition que la source soit clairement mentionnée. La reproduction de la matière figurant dans ce produit d'information pour la revente ou autre motif commercial sans l'autorisation écrite des détenteurs des droits d'auteur est interdite.

Les demandes d'autorisation à cet effet devront être adressées à :
Monsieur le Président de l'Union des Conseils économiques et sociaux et institutions similaires
d'Afrique (UCESA), Rabat, Maroc
ou par courriel à : SG-UCESA@cese.ma

© UCESA 2022

Citation du document : UCESA, 2022. Plaidoyer pour une action africaine face au changement climatique. Rabat, Maroc.

PRÉFACE



Ahmed Reda Chami

*Président du CESE Maroc
& Président de l'UCESA*

Le changement climatique constitue la plus grande menace pour l'humanité au XXI^e siècle et les africains en sont les plus impactés. Il met en péril la sécurité humaine et la résilience des populations et des territoires et exacerbe les problèmes socio-économiques auxquels le continent africain fait face. La complexité de la conduite d'une approche globale, devant à la fois soutenir la croissance économique et le développement durable des pays africains, tout en garantissant aux générations futures un continent plus résilient et des ressources suffisantes pour tous, en appelle à une mutualisation concertée des efforts. Il s'agit de sortir les enjeux climatiques du cloisonnement écologique et de les utiliser comme piliers de la croissance, du développement durable et de la résilience.

Les pays africains ont l'opportunité, à l'ère des risques climatiques, de repenser leurs modèles de développement en investissant, notamment dans l'économie circulaire et décarbonée et des modes de production et de consommation favorables à un développement inclusif, résilient et durable. Dans cette perspective, les Conseils économiques et sociaux africains s'engagent à soutenir une telle transition via une action efficace et coordonnée face à l'urgence climatique.

Consciente de ces défis, l'Union des Conseils Économiques et Sociaux et Institutions Similaires d'Afrique (UCESA) entend impulser et appuyer l'action des CES-IS africains en faveur de l'intégration de la durabilité et de la résilience dans les référentiels de définition, de mise en œuvre et d'évaluation des dispositifs institutionnels et politiques pertinents.

La feuille de route adoptée par l'UCESA en décembre 2019 a défini l'action climatique en Afrique en tant que thème principal de l'actuelle mandature. L'objectif est de contribuer à promouvoir une transition écologique juste transformant le défi climatique en opportunité de mobilisation et de convergence des efforts pour un développement économique et social durable au service des citoyens africains. Dans ce sens, les CES africains se sont engagés à élaborer des prises de positions communes et des recommandations d'actions sur les trois dimensions principales suivantes : (1) une justice climatique effective ; (2) une croissance verte inclusive et (3) un mouvement vert africain.

Depuis trois ans, l'UCESA met en œuvre une série d'actions qui contribuent au renforcement du rôle et de la participation des CES-IS membres dans la conception de plans d'adaptation en phase avec les besoins et les attentes des citoyens. Ces actions comprennent l'investissement dans l'amélioration des connaissances sur les causes du changement climatique, ses impacts, les vulnérabilités ainsi que les initiatives les plus pertinentes pour réussir une transition climatique résiliente et durable en Afrique.

Le « **Plaidoyer pour une action africaine face au changement climatique** » a été conçu comme un outil pour faciliter le dialogue et la médiation entre toutes les parties prenantes, en vue d'accélérer et d'améliorer l'action climatique continentale comme une urgence vitale pour les sociétés africaines.

CITATIONS DE LEADERS AFRICAINS

« L'heure est venue pour redresser la situation actuelle. Nous n'avons d'autres choix que d'œuvrer à rattraper le temps perdu par une mobilisation continue et globale et une cohésion constructive, pour assurer aux générations successives une vie commune digne et durable ». **Extrait du discours de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, COP-22 à Marrakech, 8 novembre 2016.**

« Mobilisons-nous pour relever ensemble et solidairement les défis globaux qui transcendent les frontières et impactent la vie sur terre... Il y va de l'intérêt et de la responsabilité de chacun de nos pays ; parce que ce n'est pas seulement le sort de l'Afrique qui est en jeu, mais aussi l'avenir de la planète et le destin de l'humanité, ». **Extrait du discours de M. Macky Sall, Président de la République du Sénégal et Président en Exercice de l'UA, Sommet de Rotterdam sur l'adaptation climatique, 05 septembre 2022.**

« Le monde atteint le point de bascule au-delà duquel le changement climatique pourrait devenir irréversible. Si cela se produit, nous risquons de priver les générations présentes et futures du droit à une planète saine et durable – l'humanité tout entière risque de perdre». **Kofi Annan, ancien Secrétaire général de l'ONU (1997 – 2006).**

« Il y a vingt-cinq ans, les gens pouvaient être excusés de ne pas savoir grand-chose ou de ne pas faire grand-chose sur le changement climatique. Aujourd'hui, nous n'avons aucune excuse ». **Desmond Tutu, militant des droits de l'Homme sud-africain et Prix Nobel de paix 1984.**

REMERCIEMENTS

L'Union des Conseils Economiques et Sociaux et Institutions similaires d'Afrique (UCESA) tient à remercier les nombreuses personnes et organismes qui ont permis, grâce à leur dévouement et à leur coopération, de mener le projet sur l'action climatique en Afrique à terme. Notre reconnaissance s'adresse en premier lieu aux Conseils économiques et sociaux membres, au groupe de travail de l'UCESA sur l'action climatique, en particulier au Sénégal, Côte d'Ivoire et Congo, qui ont organisé des ateliers de restitution, et aux différentes personnes qui ont contribué à la réalisation des entretiens au niveau des 16 pays concernés.

Nous tenons à associer dans ce même hommage aux experts nationaux l'ensemble des citoyens africains qui n'ont pas hésité à répondre aux questions, à participer aux focus groups et ateliers et à donner de leur temps, fournissant des informations précieuses sur lesquelles s'appuient les conclusions et les recommandations de ce document.

Au niveau de l'UCESA, ce projet a été réalisé sous la présidence de Ahmed Reda Chami, Président en exercice, et la direction de Younes Benakki, Secrétaire général de l'Union. La coordination du projet a été assurée par Hachim El Ayoubi, Expert senior. Abdellah Mouttaqi, membre du CESE Maroc, a assuré la mission du rapporteur du projet: **les défis du dérèglement climatique et les réponses à apporter au bénéfice des populations africaines**, et du groupe de travail de l'UCESA.

Les principaux auteurs de ce document sont : Junior Tchiteya, expert en économie du climat & développement durable, et Kévin Ella-Ekabane, spécialiste en télédétection et changement climatique. Ces auteurs ont travaillé sous la direction et les conseils de Abdellah Mouttaqi, membre du CESE Maroc et rapporteur du groupe de travail de l'UCESA.

L'orientation stratégique et le soutien de Dr. Edmon Totin, président du groupe de travail 2 du GIEC, René Ngongo, rapporteur du Conseil économique et Social de la RDC, Moncef Ziani & Amine Mounir Alaoui, membres du CESE Maroc, Hachim El Ayoubi & Mohamed Behnassi, experts seniors au CESE Maroc, ainsi que Ornelia Koumba, collaboratrice à l'UCESA, ont joué un rôle essentiel dans la réalisation du document.

Enfin, l'UCESA exprime sa gratitude à Hicham El Habti, Président de l'Université Mohammed VI Polytechnique (UM6P), au Pr. Abdelghani Chehbouni, Directeur de IWRI, et ses équipes, notamment Pr. Terence Epule Epule, pour le soutien et l'appui financier de l'UM6P, qui ont permis à ce projet d'aboutir. Les auteurs restent seuls responsables des erreurs qui auraient pu subsister dans ce document.

SOMMAIRE

05 Préface

06 Citations de leaders africains

12 Terminologie

13 Résumé exécutif

15 Introduction

17 | Enquête citoyenne sur la perception du changement climatique en Afrique

18 | 1.1 Perceptions et ressentis du changement climatique par les sondés

20 | 1.2 Niveau d'informations perçu et causes du changement climatique

21 | 1.3 Impacts du changement climatique chez les sondés

25 | 2. Niveaux de convergence entre la perception des sondés et les connaissances scientifiques

25 | 2.1 Aspects liés aux causes du changement climatique

26 | 2.2 Aspects liés aux impacts du changement climatique

30 | 2.3 Les facteurs de vulnérabilité du continent africain

31 | 3. Approche d'une action climatique pro-citoyenne en Afrique

32 | 3.1 Les réactions face aux impacts du changement climatique

34 | 3.2 Plaidoyer de l'UCESA en faveur d'une transition durable

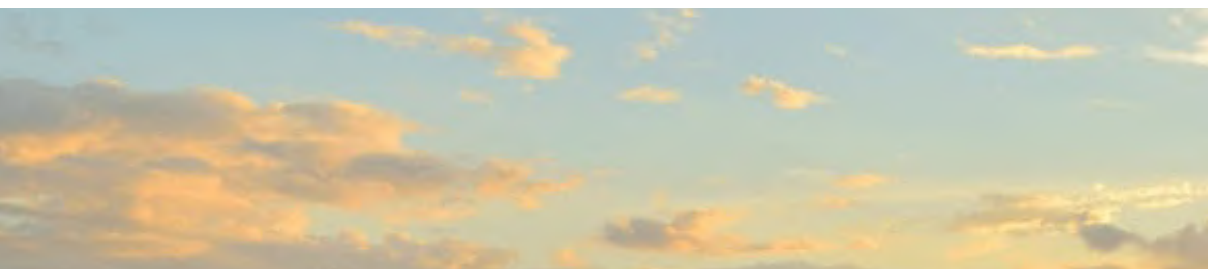
37 | 3.3 Renforcer la résilience climatique des secteurs clés au profit des populations vulnérables



42	4. Cadre structurel de la gouvernance climatique en Afrique
43	4.1 Financement de l'adaptation en Afrique
44	4.2 Partenariat pour une action climatique efficace
45	4.3 Potentiel d'un « savoir intégré » associant les savoirs locaux de l'Afrique et la science moderne
47	5. Annexes 1 : Démarche méthodologique
47	Phases
47	Profil de l'échantillon

LISTE DES ACRONYMES

ACMI	Initiative pour la mobilité climatique en Afrique
ACP-UE	Assemblée Parlementaire Paritaire de l'Union Européenne
BAD	Banque Africaine de Développement
BTP	Bâtiments et travaux publics
CDN	Contribution déterminée au niveau national
CEA	Commission Économique pour l'Afrique
CES	Conseil économique et social
CESE- IS	Conseils Économiques et Sociaux et Institutions Similaires
CH4	Méthane
CO2	Gaz carbonique
AMCOMET	Conférence des ministres africains chargés de la météorologie
COP	Conference of Parties
CRED	Centre for Research on the Epidemiology of Disasters
DTM	Displacement Tracking Matrix
FAO	Organisation des Nations unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
FMI	Fonds Monétaire International
GES	Gaz à effet de serre
GIEC	Groupe d'Experts Intergouvernemental sur l'Évolution du Climat
GtCO2	Gigatonne de CO2
HCR	Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés
IPCC	Intergovernmental Panel on Climate Change
N2O	Oxyde nitreux
OCDE	Organisation de Coopération et de Développement Économiques
ODD	Objectifs de Développement Durable
OIM	Organisation Internationale pour les Migrations
OMM	Organisation Météorologique Mondiale
OMS	Organisation Mondiale de la Santé
ONG	Organisation non-gouvernementale



ONU	Organisation des Nations Unies
ONU-Habitat	Programme des Nations Unies pour les Établissements Humains
PIB	Produit intérieur brut
PMA	Pays moins avancés
PNUD	Programme des Nations unies pour le développement
PNUE	Programme des Nations Unies pour l'Environnement
PPM	Partie par million
RNA	Régénération naturelle assistée
TDM	The Displacement Tracking Matrix
UA	Union Africaine
UCESA	Union des Conseils Économiques et Sociaux et Institutions Similaires d'Afrique
UM6P	Université Mohammed 6 Polytechnique
UNFCC	United Nations Framework Convention on Climate Change
USD	United States dollar
WWW	World Weather Watch



Terminologie

Aux fins de ce plaidoyer, il est utile de préciser la portée et l'étendue de certains termes et notions. Si le changement climatique est un enjeu global interpellant à la fois les pays du Nord et ceux du Sud sans exception, il reste néanmoins judicieux de rappeler que les impacts, les implications et les opportunités liés à ce phénomène revêtent une certaine spécificité dans le contexte de l'Afrique. Une spécificité qui conditionne à la fois la perception de l'enjeu climatique par les sociétés africaines et les stratégies des acteurs en la matière. Ainsi, tout mécanisme de réponse à cet enjeu doit, pour produire les effets escomptés, prendre en considération une telle spécificité.

- **Urgence climatique** : elle est perçue dans le contexte de ce plaidoyer comme une situation alarmante générée par les effets du changement climatique qui sont ressentis de manière disproportionnée dans les pays africains dont ils n'en sont pas historiquement responsables. Cette situation accroît le risque sécuritaire et celui du sous-développement au niveau du continent avec des implications qui n'épargneront pas aussi les pays du Nord.
- **Justice climatique** : si l'urgence climatique exige le passage à une décarbonisation des modèles de développement, notamment dans les pays gros émetteurs des gaz à effets de serre (GES), elle implique pour les pays africains, dont les émissions sont très faibles, de réaliser des investissements conséquents dans leur résilience climatique via des politiques d'adaptation robustes et efficaces. Cela implique une forte solidarité Nord-Sud pour permettre ce processus transformateur dont le coût financier n'est pas actuellement à la portée de la majorité des pays africains. Aussi, toute implication de l'Afrique dans l'action mondiale de décarbonation ne doit pas générer des externalités sociales et environnementales négatives ou être au détriment du droit légitime du continent et de ses peuples d'exploiter souverainement leurs propres ressources.
- **Résilience climatique et adaptation** : le changement climatique est une réalité en Afrique affectant déjà plusieurs territoires et des millions de personnes vivant dans des situations de vulnérabilité socioécologique. En augmentant les événements météorologiques extrêmes et en accélérant la dégradation environnementale, le changement climatique accroît les risques d'insécurité humaine et multiplie les menaces d'instabilité et de conflits. Le changement climatique agit également comme un amplificateur des inégalités et des injustices déjà existantes. De ce fait, toute action en matière de résilience doit se focaliser sur l'adaptation des secteurs sensibles au changement climatique à différents niveaux – notamment l'agriculture, le tourisme, l'énergie et l'eau – pour renforcer la sécurité humaine et énergétique de l'Afrique ainsi que les zones et les infrastructures urbaines. L'adaptation des écosystèmes est aussi vitale pour le développement et pour faciliter l'avènement d'une économie verte dans le continent.
- **Développement durable** : le développement durable est une notion qui ouvre une toute nouvelle perspective dans la manière d'aborder le développement. Dans le contexte africain, et pour plus d'effectivité, le développement durable doit être compris comme un agencement hiérarchisé des pôles économie, environnement et société où le développement social est envisagé comme un objectif, l'économie comme un moyen et l'intégrité de l'environnement comme une condition, l'équité étant à la fois un moyen, une condition et une fin du développement durable. On adopte ici une approche du développement priorisant l'humain dans une optique d'équilibre environnemental.

Résumé exécutif

L'Afrique est un continent fortement vulnérable et impacté par le changement climatique. Pour mieux porter la voix des citoyens africains et impacter la gouvernance climatique afin qu'elle soit davantage résiliente, durable et en phase avec les besoins des populations, l'Union des Conseils Économiques et Sociaux et d'Institutions Similaires d'Afrique (UCESA) a décidé de consacrer, dans une logique prospective, la priorité de l'actuelle mandature (2019-2024), présidée par le CESE du Royaume du Maroc, à l'action climatique en faveur des citoyens africains. Dans ce sens, l'UCESA, avec le soutien financier de l'Université Mohammed VI Polytechnique (UM6P), a réalisé une étude dans 16 pays des cinq régions d'Afrique. Les résultats de celle-ci ont permis de mettre en exergue la perception du changement climatique par les citoyens sondés ainsi que les solutions susceptibles d'y faire face.

• Ressentis des sondés face au changement climatique

Sept sondés sur dix affirment vivre déjà les impacts du changement climatique. La majorité comprend les solutions et se dispose à contribuer à l'action climatique sous réserve de mettre en place des cadres fédérateurs et incitatifs permettant une participation active de l'ensemble des parties prenantes.

La justice climatique et la pleine responsabilité publique sont vivement souhaitées par les sondés qui se sentent abandonnés face aux risques climatiques et leurs implications. Les actions à mener doivent avoir des retombées visibles et durables pour les populations.

L'accès à l'information et l'éducation, surtout pour les groupes les plus vulnérables, a été jugé primordial pour doter les populations africaines des moyens de résilience et de participation efficace à l'action climatique continentale.

• Changement climatique : causes, responsabilités et impacts

Les avis des sondés et les connaissances scientifiques convergent en grande partie sur les causes et les impacts du changement climatique qui couvrent, entre autres, le transport, la déforestation, l'industrialisation, la démographie et les modes de production et de consommation.

Les principaux impacts ressentis et scientifiquement démontrés sont : les événements climatiques extrêmes, la perturbation des saisons, l'exposition aux maladies, les menaces sur l'habitat et les moyens de subsistance, la hausse des niveaux de la mer, la rareté hydrique et les difficultés d'accès à l'eau, les déplacements des populations et les tensions et conflits intercommunautaires.

Les conséquences du changement climatique ont un impact considérable sur la vie, la sécurité humaine (notamment alimentaire et hydrique) et l'avenir des africains. L'économie, peu industrialisée et dépendante à plus de 60% des activités rurales, l'agriculture, quasi totalement saisonnière, et plusieurs autres secteurs vitaux du continent, subissent profondément l'impact du changement climatique.

• Actions préconisées

Pour conduire une action climatique efficace, les décideurs africains doivent définir une vision claire de développement qui intègre la gestion de la crise climatique dans une perspective de durabilité et de résilience. Cela passe par une structuration au niveau national qui permettra de doter les pays des politiques d'adaptation et d'atténuation viables, inclusives et efficaces.

L'action climatique et les agendas de développement doivent être mieux coordonnées et mutuellement renforcées. Cela doit s'appuyer sur des cadres d'alignement, de pilotage et de financement pertinents pour élaborer et implémenter des politiques climatiques susceptibles d'accélérer la réalisation des objectifs de développement durable (ODD).

L'Afrique est appelée à jouer un rôle moteur dans la gestion de la crise climatique mondiale, vu sa forte exposition et vulnérabilité aux risques climatiques, ainsi que son potentiel en termes d'atténuation (notamment l'absorption du carbone et la transition vers les énergies renouvelables et l'économie circulaire). Pour y parvenir, les pays africains doivent construire une diplomatie climatique ciblée, efficace et pro-citoyenne.

Face à la menace climatique, le continent doit adopter une approche déclinée, dans un premier temps, en trois axes : (i) atténuer les impacts déjà perceptibles de manière proactive ; (ii) réduire la vulnérabilité climatique des populations et des territoires ; et (iii) renforcer leur résilience.

La réduction de la vulnérabilité passe, notamment, par le développement de l'agriculture climato-intelligente, l'adaptation des systèmes sanitaires, la circularité, ainsi que le développement de l'habitat, les énergies renouvelables, des infrastructures et un aménagement du territoire climato-résilients.

- **L'organisation à mettre en place**

Les acteurs non-étatiques, dans leur diversité, et les citoyens ont un rôle moteur dans la mise en place des actions climatiques performantes. Dans ce sens, il est nécessaire de lever les multiples barrières normatives et institutionnelles qui rendent difficile l'accès de ces acteurs aux informations et données climatiques, aux processus décisionnels et aux financements nécessaires pour valoriser et pérenniser leur potentiel.

Une participation efficace des acteurs non-étatiques à l'action climatique passe surtout par l'éducation de la jeunesse de manière à forger une génération africaine climato-consciente. L'éducation communautaire est également indispensable pour développer les capacités des communautés à participer aux programmes d'adaptation et d'atténuation à différentes échelles. L'élaboration des dispositifs législatifs et politiques en matière de climat est également un socle fondateur d'une action climatique performante. Pour qu'ils soient efficaces, ces dispositifs doivent contenir les éléments suivants : les cibles sectoriels à court et moyen termes au service d'objectifs à long terme – évaluations des risques et des vulnérabilités ; les stratégies et plans ; les instruments de politique ; les avis d'experts indépendants ; les mécanismes de coordination ; la participation des parties prenantes ; les rôles des gouvernements ; la mise en œuvre du financement ; la mesure, la notification ainsi que les mécanismes de suivi, vérification et contrôle.

La coopération et le partenariat sont au cœur de l'action climatique mondiale, étant donné leur potentiel comme principal pourvoyeur des ressources techniques, technologiques et financières indispensables à la mise en œuvre des agendas des pays africains en matière de climat et de développement durable. Quatre mesures sont préconisées pour une coopération et un partenariat efficaces au niveau africain : i) renforcer l'appropriation des pays et faciliter les conditions d'accès aux ressources ; ii) concentrer les efforts de la coopération de manière à avoir un impact durable sur l'éradication de la pauvreté, la réduction des inégalités et la transition vers des sociétés durables et résilientes ; iii) promouvoir des partenariats inclusifs accordant un rôle central aux acteurs non-étatiques, en particulier le secteur privé et les ONG ; et iv) mettre en place des mécanismes de transparence et de redevabilité pour démontrer les impacts des financements sur le développement durable et la résilience.

INTRODUCTION

Le changement climatique constitue un défi majeur pour tous les pays. Il se manifeste, notamment par l'élévation des niveaux de la mer, l'augmentation des températures, la réduction des précipitations et l'augmentation de la récurrence et de l'intensité des événements climatiques extrêmes (ex. sécheresses, inondations, cyclones, etc.).

À l'évidence, l'Afrique subit profondément les impacts du changement climatique qui accentuent sa vulnérabilité, malgré ses émissions très faibles des GES ne dépassant pas 4%¹. Au niveau régional, 10 millions d'africains sont annuellement touchés par des catastrophes qui sont à 90% liées au climat².

L'Afrique connaît une très forte croissance démographique ; selon une estimation elle est de 1 406 729 000 en 2022³. À l'horizon 2060, les projections indiquent que la population africaine atteindra 2,8 milliards⁴. Selon l'Onu-Habitat⁵, le continent s'urbanise aussi rapidement avec un taux d'urbanisation qui est passé de 15% en 1960 à 40% en 2010, et qui atteindra 60% d'ici 2050. À l'horizon 2035, 50% des africains devraient résider en milieu urbain. En raison de la forte progression démographique dans les zones urbaines, beaucoup de villes africaines seront confrontées à la multiplication des bidonvilles dont les populations devront tripler à l'horizon 2050⁶. Ces zones sont souvent exposées à des risques environnementaux considérables. Des estimations ont porté le coût de la mortalité due à la pollution de l'air à 447 milliards USD en 2013, soit un tiers du PIB du continent⁷. En plus de ces deux phénomènes, le manque d'infrastructures de qualité, la rareté hydrique et les difficultés d'accès à l'eau potable, l'insécurité alimentaire, etc. accentuent la vulnérabilité des populations africaines face aux effets du changement climatique et érodent leur résilience.

De ce fait, il semble que la capacité d'adaptation actuelle des communautés africaines ne suffit pas pour leur permettre de faire face efficacement aux défis du changement climatique. Le degré de vulnérabilité élevé de ces communautés requiert un appui considérable pour leur permettre de garder un niveau de résilience leur protégeant des situations de risque dangereuses ou irréversibles.

L'objectif de ce plaidoyer de l'UCESA est de mettre en lumière la perception des citoyens africains sur le changement climatique et de faire valoir leur position sur les réponses à privilégier afin d'amorcer un réel processus de développement durable et de résilience. L'ambition de l'UCESA est de co-construire, avec les citoyens africains, en tenant compte des spécificités des différents pays, des prises de positions concertées et des recommandations d'actions futures en matière du climat sur le continent. Cette démarche sous-tend la volonté commune des peuples et des États africains de réaliser l'idéal panafricain de durabilité, de prospérité partagée, de développement humain et de progrès économique. Elle se veut une contribution factuelle à l'atteinte des objectifs de l'Agenda 2030 des Nations Unies pour le développement durable (ODD), ainsi que l'Agenda 2063 de l'Union africaine (UA) qui définit un modèle pour « l'Afrique que nous voulons ».

¹ COP26 sur le climat : Les priorités de l'Afrique | Afrique Renouveau (un.org)

² Africa Hydromet Program (worldbank.org)

³ World Population Prospects. Nations Unies. 2019

⁴ Canning, David, Sangeeta Raja et Abdo S. Yazbeck, éd. 2016. « La transition démographique de l'Afrique: dividende ou catastrophe? » Collection L'Afrique en développement. Washington, DC : Banque mondiale. DOI : 10.1596/978-1-4648-0821-0. Licence : Creative Commons Attribution CC BY 3.0 IGO

⁵ ONU-HABITAT (2010) L'état des villes africaines 2010 : Gouvernance, inégalité et marchés fonciers urbains.

⁶ ONU-HABITAT (2008) L'état des villes africaines 2010 : un cadre pour relever les défis urbains en Afrique.

⁷ CUA/OCDE (2018), Dynamiques du développement en Afrique 2018 : Croissance, emploi et inégalités, CUA, Addis Abeba/Éditions CUA, Paris. <https://doi.org/10.1787/9789264302525-fr>

L'UCESA a réalisé une enquête sur la perception du changement climatique par les citoyens de 16 pays africains dans un double objectif : avoir une compréhension profonde sur la question climatique du point de vue des citoyens eux-mêmes et co-définir des pistes de solutions, afin d'alimenter un plaidoyer ancré sur le vécu dont l'analyse sera l'avis des citoyens, renforcé par les connaissances scientifiques. Le cabinet OpinionWay a conduit cette enquête en se basant sur un échantillonnage représentatif de 8 197 citoyens africains. Cet état des lieux a permis d'identifier les principales contraintes liées à l'action climatique en Afrique, les actions prioritaires pour les citoyens, ainsi que les opportunités offertes pour réussir une transition durable.

L'Accord de Paris, adopté en 2015, est considéré comme une victoire d'étape permettant la mise en place d'une action climatique mondiale ambitieuse et concertée. Dans ce sens, et au regard des impacts du changement climatique sur les populations et les territoires africains, il s'avère nécessaire d'impliquer les citoyens en facilitant leur contribution active aux débats et actions dans ce domaine. Ainsi, l'agenda climatique de l'UCESA vise à fédérer les parties prenantes nationales à travers des synergies d'actions et la mutualisation des efforts afin de promouvoir :

- Une justice climatique effective pour l'Afrique vis-à-vis du reste du monde, compte tenu de sa très faible contribution aux émissions des GES et de sa forte vulnérabilité alors qu'elle subit fortement les impacts du changement climatique.
- Un modèle de développement durable, inclusif et résilient avec et au bénéfice des populations africaines ainsi qu'une action climatique citoyenne.
- Un mouvement vert africain mobilisant les décideurs/acteurs politiques, le secteur privé, la société civile, les scientifiques et l'ensemble des citoyens pour accélérer la transition climatique et instaurer un espace d'échange et de consultation multi-acteurs.

Le présent plaidoyer de l'UCESA formule des orientations politiques et techniques pour la mise en place d'une action climatique efficace, inclusive et coordonnée par et pour les citoyens africains. Il se base sur la perception des sondés, les connaissances scientifiques et les bonnes pratiques développées dans d'autres pays. Les priorités qui s'en dégagent sont utiles à la fois pour les cadres de gouvernance, en tant que fonction clé dans la mise en œuvre d'une stratégie climatique inclusive centrée sur le citoyen, et pour le renforcement du mécanisme de coopération continentale. Ce plaidoyer comporte trois parties principales : 1) la perception des sondés du changement climatique comparée aux connaissances scientifiques ; 2) les orientations pour une action climatique efficace en faveur des citoyens ; et 3) les recommandations pour une Afrique durable et résiliente face aux risques climatiques.

Ce plaidoyer s'inscrit dans le 6ème volet des dispositions de la Charte de l'UCESA pour la durabilité du développement de l'Afrique intitulé « Protection de l'environnement et responsabilité sociétale des entreprises ». Ce volet comprend cinq droits fondamentaux : les contrats partenariaux pour le progrès économique et social ; le droit à un environnement sain ; la préservation de l'environnement ; la préservation de la biodiversité et des écosystèmes ; et la prévention des risques et des catastrophes naturelles.

1

ENQUÊTE CITOYENNE SUR LA PERCEPTION DU CHANGEMENT CLIMATIQUE EN AFRIQUE



1.1-Perceptions et ressentis du changement climatique par les sondés

La perception des sondés sur le changement climatique est avérée dans la mesure où la majorité d'entre eux sont conscients des effets de ce phénomène sur leurs habitats et secteurs d'activités. Pour eux, le changement climatique signifie avant tout un dérèglement des saisons ; la survenance des phénomènes jamais observés auparavant amène à constater que l'ordre naturel des choses a changé et qu'on est dans une nouvelle ère. Certains définissent ce dérèglement en se référant à la modification soudaine de la productivité dans les activités économiques et à la prolongation ou l'arrivée tardive d'une saison. Selon Jean Paul, agriculteur de Ouessou en République du Congo : « les pluies ne sont plus comme avant, et parfois il fait très chaud, il y a des moments où il pleut aussi abondamment, donc on peut dire que l'atmosphère de notre pays le Congo est touchée ».

On constate aussi qu'il existe des avis divergents entre les adultes et les jeunes dans le ressenti du changement climatique. Pour les adultes, le changement climatique représente le symptôme d'un mal plus profond, un changement de l'ordre des choses. Par contre, certains jeunes déclarent ne pas être concernés par le changement climatique car leurs préoccupations sont ailleurs. Ils se soucient d'abord de la recherche de meilleures conditions de vie. Kassoum, 25 ans, éleveur à Bobo-Dioulasso, Burkina Faso déclare que : « Moi j'ai des plans, mais pas en lien avec le changement climatique, parce que je ne ressens pas trop ses effets. Moi je me cherche ».

Les signes du dérèglement climatique sont fortement palpables aussi bien pour les scientifiques que pour les différentes catégories de citoyens. Les sondés ressentent et vivent au quotidien les manifestations du changement climatique avec quelques nuances selon le territoire et le profil du sondé. Chaque citoyen interrogé indique des manifestations vécues ou ressenties localement selon sa région, mais la majorité affirme qu'il n'y a plus de saisons, l'ordre des choses est bouleversé et il y a une perte des repères ancestraux face à la nature.

La perception du changement climatique chez les citoyens est très forte ; elle s'exprime à travers des manifestations déjà significatives, et qui semblent s'amplifier d'année en année. De manière générale, les signes les plus prépondérants de la manifestation du changement climatique dans leur quotidien sont la hausse des températures, la perturbation du cycle des saisons et des pluies, des pluies plus rares mais plus violentes, des inondations fréquentes dans certaines régions et des sécheresses accrues dans d'autres, des dégâts croissants sur les infrastructures et les lieux de vie, l'appauvrissement des sols et donc des ressources agricoles, l'érosion côtière, l'accroissement des maladies, les vents violents, la raréfaction de certaines espèces halieutiques, la pénurie des ressources en eau et d'énergie.

Les principaux aspects perçus de la manifestation du changement climatique

Pour les sondés, les principaux aspects perçus de la manifestation du changement climatique sont la modification des saisons, la hausse des températures, les épidémies et l'appauvrissement des sols. Le changement climatique et ses conséquences sont des réalités palpables pour la majorité des citoyens africains sondés. Sur les 8 200 sondés, sept sur dix (70%) déclarent déjà subir ces conséquences là où ils résident ou travaillent. 20% déclarent ne pas vraiment subir ces conséquences, 5% se disent ne pas les subir et enfin 4% restent indécis.



Photo 1 : signes et manifestations du changement climatique en Afrique (Cabo Verde)

Sur le continent africain, diverses composantes du système climatique (air, terre, mer) mettent en évidence les signes et les manifestations du changement climatique (Cf. Tableau1).

Tableau 1 : Signes et manifestations du changement climatique en Afrique

Environnements	Signes et manifestations du changement climatique
Air	• L'augmentation de la concentration des gaz à effet de serre • Hausse des températures : climat de plus en plus sec et chaud • Sécheresses prolongées • Pluies intempestives et imprévisibles • Vents violents • Augmentation de la fréquence et de l'intensité des tempêtes et des pluies torrentielles
Terre	• Aridité • Appauvrissement et pertes des sols : des terres de moins en moins fertiles, terres improductives • Pénurie d'eau • Augmentation des maladies (épidémies, parasites, ravageurs ...)
Mer	• Pollution marine • Erosion côtière • Raréfaction de certaines espèces halieutiques • Montée du niveau de la mer exacerbant l'érosion côtière • Submersions marines causant plusieurs dommages aux infrastructures

Source : Étude de l'UCESA sur la perception du changement climatique en Afrique, 2021

1.2- Niveau d'informations perçu et causes du changement climatique

Les sources et canaux d'informations concernant le changement climatique

Le niveau de préoccupation ou de connaissance des citoyens africains sur la question climatique dépend des niveaux intellectuels et des moyens d'information disponibles. En effet, l'accès à l'information joue un grand rôle dans la prise de conscience du changement climatique. L'enquête indique que le citoyen africain s'informe avec les moyens mis à sa disposition et il existe une disparité d'information selon le milieu de vie, le genre, l'âge, l'activité professionnelle et la classe socioéconomique.

La principale raison pour laquelle le citoyen veut s'informer sur le changement climatique, c'est parce qu'il s'interroge sur ce phénomène en cherchant à savoir ses conséquences dans le présent et le futur. Interrogés sur leur niveau d'informations en la matière, la majorité des sondés estime que les pouvoirs publics ne fournissent pas assez d'informations parce qu'ils n'en mesurent pas pertinemment l'enjeu. C'est ainsi que Habib, éleveur à Korhogo en Côte d'Ivoire, déclare que : « Je ne sais pas ce que le gouvernement fait pour gérer ces problèmes qui s'accroissent d'année à l'autre... Nous n'avons pas vraiment d'informations sur ce qui est mis en place comme solutions » ; cela démontre un fort besoin d'information exprimé par les populations.

Les sondés indiquent que la plupart des sources d'information disponibles (comme le journal télévisé, la météo, la presse écrite et les documentaires) sont principalement destinées aux populations urbaines. Pour les agriculteurs, la radio reste la source privilégiée. Par ailleurs, les jeunes s'informent à travers les réseaux sociaux (notamment Twitter, Facebook, Instagram et WhatsApp) et les programmes scolaires sur l'environnement. Les autres sources d'informations sont des recherches sur internet, les discussions entre groupements de femmes, voisins de quartiers et familles, ainsi que les ONG locales en contact direct avec les populations.

Prévalence d'un sentiment de sous-information face à cet enjeu

Les populations africaines s'estiment dans leur majorité pas assez, voire pas du tout, informées sur les enjeux et les impacts induits par le changement climatique. Ceux qui s'estiment les moins bien informés, sont aussi les plus vulnérables d'un point de vue économique et social, et souvent les plus excentrés par rapport aux centres de décision. Ceci souligne tout l'enjeu de l'accessibilité à l'information et sa vulgarisation. Sur les 8 200 africains interrogés, 54% ne sont pas assez ou pas du tout informés, 34% sont assez informés et seulement 12% sont très bien informés.

Les causes perçues du changement climatique

Interrogés sur les causes du changement climatique, les sondés n'hésitent pas à se responsabiliser. Les principales causes, selon eux, sont : la déforestation qui fragilise les sols et accentue la hausse des températures ; les industries polluantes dont les déchets sont déversés dans l'air, les eaux et les sols ; la mauvaise gestion des déchets ; le développement économique effréné qui rompt l'équilibre entre activités humaines et respect de l'environnement ; le trafic automobile et les véhicules usagers qui produisent des gaz toxiques et nuisent à la santé ; l'extraction abusive et illégale du sable de mer pour la construction ; et la pression de la croissance démographique sur les ressources naturelles.

Des témoignages de tous les pays ont été collectés sur les causes du changement climatique. « Le gouvernement a trop laissé les industries faire ce qu'elles voulaient, on a donné des permis d'exploitation en fermant les yeux sur les conséquences terribles pour la nature et les gens » (citoyen anonyme au Congo). « Djah, y'a trop d'usine hein...c'est à cause de ça il fait chaud » (citoyen anonyme en Côte d'Ivoire). « Moi, c'est surtout par rapport à la pollution atmosphérique émise par les usines qui sont ici, comme la Compagnie Sucrière Sénégalaise (CSS) qui impacte la santé de la population ». (riverain anonyme de Saint-Louis, Sénégal).

Les sondés évoquent les activités anthropiques comme principales causes du changement climatique sur le continent (86%), par opposition aux facteurs naturels (14%). Il s'agit principalement de la déforestation (51%), les émissions des GES par les pays industrialisés (42%), les pollutions locales (38%), la croissance démographique (29%) et la transgression des valeurs coutumières (14%). Les citoyens reconnaissent leur responsabilité sur l'enjeu climatique : sur 10 causes épinglées, 8 sont endogènes, contrairement à ce qui s'affirme souvent que l'Afrique se présente en tant que victime du changement climatique étant donné ses faibles émissions de GES, en comparaison avec le reste du monde.

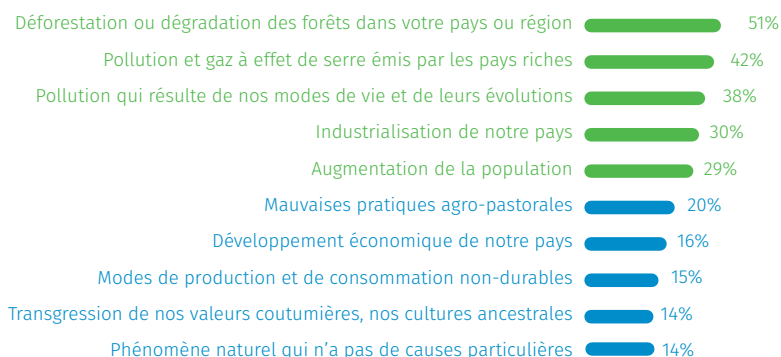


Figure 1 : Causes perçues du changement climatique en Afrique

Source : Étude de l'UCESA sur la perception des citoyens africains sur le changement climatique, 2021

1.3- Impacts du changement climatique selon les sondés

Pour les sondés, ce qui est certain, c'est que le changement climatique a déjà un impact sur les activités socio-économiques, notamment l'agriculture, l'élevage, l'accès à l'eau, etc. Le sentiment commun en Afrique est que les conséquences du changement climatique perturbent l'équilibre économique, social et écologique. En Afrique du Nord, dans le Sahel et dans une partie de l'Afrique de l'Est, les sécheresses prolongées entraînent la baisse des productions agricoles, la perte des troupeaux, l'assèchement des points d'eau, la fragilisation et l'appauvrissement des sols et exacerbent les feux de forêt. Dans le Golfe de Guinée, le Bassin du Congo et une partie de l'Afrique de l'Ouest, l'augmentation de l'intensité des précipitations génère plusieurs impacts sur les populations et les infrastructures. Segué 19 ans, jeune rural de Yegueresso au Burkina Faso, affirme que : « Souvent la pluie gâte les récoltes et les voies sont dégradées à cause de fortes précipitations, et pour avoir de l'eau de bonne qualité pour boire, c'est un parcours du combattant ».

L'augmentation du niveau de la mer inquiète beaucoup les populations côtières et celles des États insulaires. Dans des cas extrêmes de submersion marine, des villageois ont dû être délocalisés en bordure de goudron et, dans cette mobilité, ils ont perdu leurs cimetières, et tous les ossements de leurs ancêtres se sont retrouvés dans la mer. Les communautés autochtones n'en restent pas les moins touchées par les impacts du changement climatique. Dans certains pays, ces impacts augmentent les tensions communautaires, à cause du manque de pâturage et de sources d'eau. « Nos animaux manquent d'eau à boire et nous faisons des centaines de kilomètres pour avoir du pâturage », déclare Victor, un agriculteur de 35 ans du Vivrier, Tambacounda au Sénégal.

Impacts du changement climatique et sentiment d'injustice

D'une manière générale, les impacts du changement climatique se font ressentir dans tout le continent, et les citoyens interrogés en témoignent clairement. Ces impacts s'observent dans l'insécurité alimentaire et hydrique, l'exode rural, le chômage, la hausse du coût de la vie, la dégradation de la santé publique et de la qualité de vie, les tensions intercommunautaires, etc.

L'injustice face au changement climatique fait référence au fait que certaines populations se considèrent plus « exposées » que d'autres à ces impacts : 61% des sondés partagent ce sentiment d'injustice. Les injustices majeures ressenties sont l'exposition aux événements climatiques extrêmes, la montée des eaux et l'érosion côtière, les maladies, les risques liés à l'approvisionnement alimentaire. Par ailleurs, 1 sondé sur 5 (20%) estime être plus exposé que ses pairs ; un chiffre qui illustre la vulnérabilité de certaines populations et pose la question de l'injustice climatique.

Les secteurs clés du développement du continent africain (agriculture, pêche, élevage, tourisme et mines) sont d'ailleurs les plus impactés par le changement climatique (Cf. Tableau 2).

Tableau 2 : Les impacts du changement dans les secteurs clés de l'économie africaine

Secteurs	Impacts du changement climatique
Agriculture	• Réduction des précipitations, accompagnée par une grande variabilité spatiale et temporelle, provoquant une baisse de la productivité agricole • Dérèglement de la saison agricole : passant de 6 mois à 2 mois • Salinisation des sols agricoles et baisse conséquente de la production • Prolifération des parasites et autres ravageurs • Rendement agricole affecté • Pénurie de certains fruits • Hausse des prix des denrées de première nécessité • Manque de compétitivité face aux produits importés de Chine ou d'Europe • Mise en danger de la faune et de la flore • Présence de ravageurs et de plusieurs maladies
Pêche	• Faibles captures de pêche • Disparition de divers types de poissons et de plantes marines • Mouvements des poissons loin des rivages • Pollution de la mer (déchets, plastiques ...) • Augmentation des prix du poisson • Eau de plus en plus salée dans de nombreuses régions/îles
Tourisme	• Déforestation et manque d'espaces verts • Pluies en dehors des saisons habituelles • Dérèglement des saisons • Extraction du sable sur les plages • Des mers polluées par des déchets de plastique
Élevage	• Maladies animales et apparition de parasites • Manque de pâturages et de fourrage pour les animaux • Disparition de nombreuses races animales (notamment les porcs et les bovins)

Source : Étude de l'UCESA sur la perception des changements climatiques en Afrique, 2021

2

NIVEAUX DE CONVERGENCE ENTRE LA PERCEPTION DES SONDÉS ET LES CONNAISSANCES SCIENTIFIQUES



2.1 Aspects liés aux causes du changement climatique

Si la déforestation est perçue par les sondés comme la première cause du changement climatique, les connaissances scientifiques démontrent, qu'aux échelles mondiale et africaine, elle n'en est pas historiquement responsable. Toutefois, la dégradation des systèmes forestiers et la surexploitation des ressources forestières, notamment en Afrique, en Asie et en Amérique Latine, ont contribué ces dernières décennies à la réduction du potentiel de séquestration du carbone de la planète et la capacité d'adaptation des systèmes socioécologiques. Par conséquent, la déforestation devient actuellement une cause indirecte croissante du changement climatique et de la vulnérabilité aux impacts induits par celui-ci.

En effet, et selon le GIEC⁸, en 2019, environ 34% (20 GtCO₂-eq) du total des émissions des GES provenaient du secteur de l'énergie, 24% (14 GtCO₂-eq) de l'industrie, 22% (13 GtCO₂-eq) de l'agriculture, de la foresterie et d'autres utilisations de la terre (AFOLU), 15% (8,7 GtCO₂-eq) de transport et 6% (3,3 GtCO₂-eq) des bâtiments. Par ailleurs, le GIEC⁹ indique que le cumul des émissions par régions (1850–2019) est historiquement réparti comme suit : les États-Unis sont en tête de liste avec 23% des émissions globales cumulées, suivis par l'Europe (16%), l'Asie de l'Est (12%), l'Amérique latine et Caraïbes (11%), l'Europe de l'Est et Asie du Centre-Ouest (10%), l'Asie du Sud-Est et Pacifique (8%), l'Afrique (7%), etc.

Aussi, si la part de la déforestation dans les émissions globales des GES est encore relative, elle a un impact direct et à court terme sur les systèmes climatiques locaux. C'est un facteur qui aggrave les dynamiques climatiques au niveau local, réduit la résilience climatique et contribue aux diverses perturbations de proximité ressenties par les populations, notamment la hausse des températures, les vents violents, les inondations, la diminution des précipitations, la perte de la biodiversité, la pénurie hydrique, l'appauvrissement des sols, le glissement des terrains, l'ensablement, la désertification, etc. Par ailleurs, la reforestation est considérée actuellement comme l'une des principales réponses au changement climatique, notamment sur le plan de la séquestration du carbone et du renforcement de la résilience aux impacts de ce phénomène – les ressources forestières ou le tourisme de nature, par exemple, contribuent aux capacités d'adaptation des populations locales. Une telle perspective est stratégique pour le continent africain où l'investissement pourra générer des retombées positives sur plusieurs plans économiques, sociaux et environnementaux.

⁸ IPCC, 2022: Summary for Policymakers. In: Climate Change 2022: Mitigation of Climate Change. Contribution of Working Group III to the Sixth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change [P.R. Shukla, J. Skea, R. Slade, A. Al Khourdajie, R. van Diemen, D. McCollum, M. Pathak, S. Some, P. Vyas, R. Fradera, M. Belkacemi, A. Hasija, G. Lisboa, S. Luz, J. Malley, (eds.)]. Cambridge University Press, Cambridge, UK and New York, NY, USA. doi: 10.1017/9781009157926.001.

⁹ Ibid, p.13.

2.2- Aspects liés aux impacts du changement climatique

Impacts environnementaux du changement climatique

Plus de la moitié des sondés estiment déjà subir le changement climatique et se sentent fortement vulnérables à ses différents impacts. L'Organisation Météorologique Mondiale¹⁰ (OMM) a fait également ce constat dans la mesure où l'Afrique s'est réchauffée plus rapidement que la moyenne mondiale, terres et océans confondus. Les études scientifiques corroborent aussi les principaux impacts du changement subis par les citoyens africains. Comparé aux années 1970, la fréquence des sécheresses a presque triplé, les tempêtes ont quadruplé et les inondations ont décuplé. Selon le 6e rapport du GIEC¹¹, les températures moyennes annuelles et saisonnières en Afrique ont augmenté de 0,75 à 3°C depuis les années 1970, et les vagues de chaleur sont devenues plus intenses et plus longues par rapport aux deux dernières décennies du XXe siècle en Afrique de l'Ouest. Les pays de l'Afrique Centrale et la Guinée-Équatoriale subissent en moyenne 8 à 10 canicules par an. En Afrique de l'Est, l'Uganda, l'Éthiopie, le Kenya et la côte Atlantique de l'Afrique du Sud subissent aussi des canicules plus fréquentes. Des conditions de sécheresse ont prévalu sur la côte nord du Golfe de Guinée ainsi que dans le Nord-Ouest et le Sud-Est du continent. La sécheresse à Madagascar a même déclenché une crise humanitaire¹².

Les précipitations extrêmes se sont aussi accrues de 1981 à 2010. Entre 1981 et 2014, le Golfe de Guinée et le Sahel ont connu des précipitations plus intenses, et la fréquence des tempêtes convectives a triplé¹³. Sur l'Afrique Australe, il y a eu une diminution des précipitations moyennes depuis les années 1980, par contre le nombre et l'intensité des précipitations extrêmes se sont multipliés¹⁴. De nombreuses parties de l'Afrique de l'Est ont subi de graves inondations qui ont entraîné des centaines de victimes et des centaines de milliers de déplacés. De nombreux lacs et rivières ont atteint des niveaux record, notamment le lac Victoria, le fleuve Niger à Niamey et le Nil Bleu à Khartoum. En 2019, l'Afrique Australe a souffert d'une grande sécheresse¹⁵. Enfin, il faut signaler que l'augmentation des épidémies a été aussi considérée comme l'une des conséquences du changement climatique sur la santé publique dans le contexte de l'Afrique.

¹⁰ Rapport sur l'état du climat en Afrique – OMM – 2020

¹¹ Le 6e rapport d'évaluation du GIEC – 2021

¹² State of the Climate in Africa - WMO-No. 1275 - 2020

¹³ Impacts, options d'adaptation et domaines d'investissement pour une Afrique de l'Ouest résiliente au changement climatique – 6ème rapport d'évaluation du GIEC – 2021

¹⁴ Ibid

¹⁵ Ibid

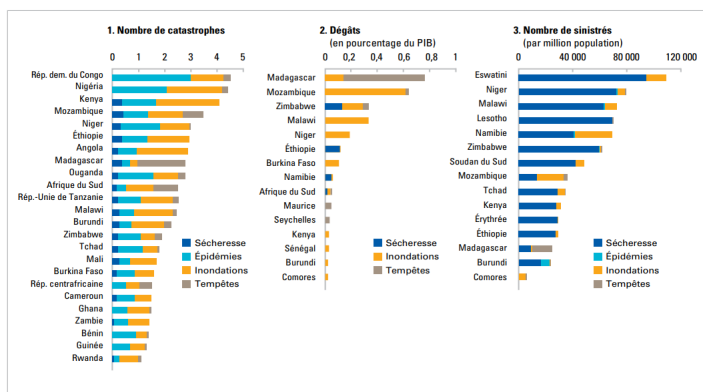


Figure 2 : Statistiques des catastrophes naturelles par pays, de 2000 à 2018

Sources : CRED, EM-DAT, calcul du FMI

Impacts socioéconomiques du changement climatique

Le ressenti des sondés et les connaissances scientifiques convergent quant aux effets du changement climatique sur la santé, l'agriculture, les moyens de subsistance, la migration, etc. Selon le 6ème rapport du GIEC, toutes les régions de l'Afrique subissent déjà ces effets et enregistrent des pertes en vie humaine, la dégradation de la santé publique, une réduction de la croissance économique et de la production alimentaire, la pénurie de l'eau, la perte de la biodiversité et des répercussions sur les habitations humaines et les infrastructures.

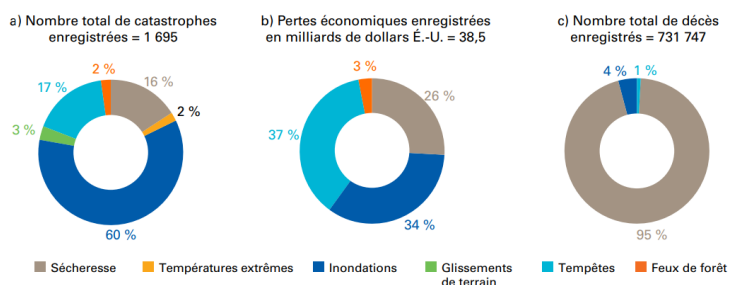


Figure 3 : Aperçu des catastrophes liées au temps, au climat et à l'eau, des pertes économiques et des décès signalés en Afrique (de 1970 à 2019)

Source : OMM, 2021

Environ 98 millions de personnes ont souffert d'insécurité alimentaire aiguë et ont eu besoin d'une aide humanitaire en Afrique en 2020 (rapport mondial sur les crises alimentaires du Programme alimentaire mondial de 2020), ce qui représente une augmentation de près de 40% par rapport à 2019¹⁶. Après des décennies de recul, l'insécurité alimentaire et la sous-alimentation sont en hausse dans presque toutes les sous-régions de l'Afrique subsaharienne. Selon la FAO, le nombre de personnes sous-alimentées s'est accru de 45,6% depuis 2012 dans les pays subsahariens qui souffrent des sécheresses. Par ailleurs, l'année 2019 a été marquée par une dégradation de la sécurité alimentaire dans cette partie du continent¹⁷.

¹⁶ Etat du climat en Afrique 2020 (OMM-N° 1275), 2021, page 22

¹⁷ Etat du climat en Afrique 2019, (OMM-N° 1253), 2020, page 18 – 19

En 2019, la sécurité alimentaire en Afrique de l'Est s'est constamment détériorée, notamment dans plusieurs zones de l'Éthiopie, de la Somalie, du Kenya et de l'Ouganda. Cela est dû principalement à une mauvaise saison des pluies Gu (saison longue, de mars à mai), faisant suite d'une saison des pluies Deyr (saison courte, d'octobre à décembre), située sous la moyenne en 2018. On estime que près de 12 millions de personnes, y compris un nombre élevé d'enfants, en Éthiopie, au Kenya et en Somalie, souffraient d'une grave insécurité alimentaire au bout de l'année¹⁸. Entre la fin de 2018 et celle de 2019, le nombre de personnes aux prises avec l'insécurité alimentaire est passé de 1,6 à 2,1 millions en Somalie, et de 0,7 à 3,1 millions au Kenya¹⁹.

Impacts sur la santé

Le changement climatique est actuellement un risque majeur pour la santé publique puisqu'il impacte sévèrement ses déterminants sociaux (moyens de subsistance et égalité d'accès aux soins de santé et aux structures de soutien social) et environnementaux. Il menace gravement la couverture sanitaire universelle de diverses manières, notamment en accentuant la charge de morbidité existante et en exacerbant les obstacles à l'accès aux services de santé, souvent au moment où ils sont le plus nécessaires. Des dizaines de millions de personnes en Afrique sont exposées à l'augmentation des maladies infectieuses, particulièrement due aux impacts du changement climatique, notamment l'augmentation des températures et la prévalence des conditions météorologiques extrêmes. À 1,5°C du réchauffement climatique, la distribution et la propagation saisonnière des maladies à transmission vectorielle devraient augmenter, exposant des dizaines de millions de personnes supplémentaires, principalement en Afrique orientale et australe, aux risques sanitaires. Le changement climatique impacte sévèrement la santé humaine, notamment via ses effets sur les déterminants sociaux (moyens de subsistance et égalité d'accès aux soins de santé et aux structures de soutien social) et environnementaux. L'Afrique est particulièrement menacée par les implications sanitaires du changement climatique car elle souffre déjà de plusieurs maladies sensibles au climat, présente un degré de préparation faible aux chocs sanitaires et dispose d'une faible capacité d'adaptation et de réaction au niveau institutionnel et communautaire. La hausse des températures et la modification des régimes de précipitations favorisent également la transmission de maladies infectieuses sur le continent²⁰. En 2017, on a estimé que 93% des décès imputables au paludisme au niveau mondial sont survenus en Afrique²¹.

Il faut signaler que les risques sanitaires sensibles au climat sont ressentis de manière disproportionnée par les personnes les plus vulnérables et défavorisées, notamment les femmes, les enfants, les minorités ethniques, les communautés pauvres, les migrants ou les personnes déplacées, les populations âgées et les personnes souffrant d'affections sous-jacentes.

¹⁸ FAO, 2019: Early Warning Early Action Report on Food Security and Agriculture (October - December 2019), Rome

¹⁹ FAO, 2019 : Perspectives de récolte et situation alimentaire, décembre 2019

²⁰ Etat du climat en Afrique 2019, (OMM-N° 1253), 2020, page 24

²¹ Observatoire mondial de la Santé de l'OMS, <https://www.who.int/gho/malaria/epidemic/deaths/en/>

Déplacement humain et conflits

Selon les données du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) et de la Matrice de suivi des déplacements (DTM) de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), 60% de tous les déplacements internes répertoriés en 2019 dans l'Est et la Corne de l'Afrique étaient dus à des catastrophes induites par le changement climatique. Par ailleurs, environ 12% de tous les nouveaux déplacements dans le monde se sont produits dans ces régions, avec plus de 1,2 million de nouveaux déplacements liés à des catastrophes et près de 500 000 nouveaux déplacements liés à des conflits²². Au cours des six premiers mois de 2020, l'Observatoire des situations de déplacement interne a enregistré 14,6 millions de nouveaux déplacements dans 127 pays et territoires ; les conflits et la violence ont représenté environ 4,8 millions et les catastrophes 9,8 millions²³. Les inondations et les tempêtes ont contribué le plus aux déplacements internes liés aux catastrophes, suivies par les sécheresses. Les impacts du changement climatique, ainsi que l'insécurité de certains pays confrontés au terrorisme, sont aussi des facteurs de déplacement des populations. À l'instar des pays du Sahel, les conflits causés par les groupes terroristes accroissent les migrations forcées et créent davantage de famine et d'insécurité alimentaire.

Élévation des niveaux de la mer et érosion côtière

De nombreux pays d'Afrique subissent l'effet de l'érosion côtière liée, entre autres, à l'élévation des niveaux de la mer. Ce phénomène inquiète les populations côtières et celles des États insulaires dont les habitats sont menacés de manière croissante par des submersions marines. Parmi les impacts, on trouve aussi la salinisation des eaux souterraines et des terres arables à cause de l'intrusion marine et la raréfaction des ressources halieutiques.

Les côtes d'Afrique de l'Ouest représentent près d'un tiers de la population de la région et génèrent 56% de son PIB. Selon une nouvelle étude de la Banque mondiale, la dégradation des zones côtières coûterait au total 3,8 milliards de dollars par an au Bénin, à la Côte d'Ivoire, au Sénégal et au Togo, soit l'équivalent de 5,3% de leur PIB. L'étude estime que 56% des côtes du Bénin, de la Côte d'Ivoire, du Sénégal et du Togo sont soumises à un taux annuel moyen de 1,8 mètre. En particulier exposé à l'érosion, le Bénin perd en moyenne 4 mètres de littoral par an sur 65% de ses côtes²⁴. Mais au-delà de son coût économique, la dégradation de la côte ouest-africaine détruit à la fois des vies et les moyens de subsistance de millions de personnes.

²² État du climat en Afrique 2020 (OMM-N° 1275), 2021, page 27

²³ Internal Displacement Monitoring Centre, 2020: Mid-Year Update 2020, <https://www.internal-displacement.org/sites/default/files/publications/documents/2020%20Mid-year%20update.pdf>

²⁴ Croitoru, Lelia; Miranda Montero, Juan Jose; Sarraf, Maria; The Cost of Coastal Zone Degradation in West Africa: Benin, Cote d'Ivoire, Senegal, and Togo (English). Washington, D.C.: World Bank Group. <https://documents.worldbank.org/curated/en/822421552504665834/The-Cost-of-Coastal-Zone-Degradation-in-West-Africa-Benin-Cote-dIvoire-Senegal-and-Togo>

2.3 Les facteurs de vulnérabilité du continent africain

Dans leur vie quotidienne, les citoyens africains font déjà face à plusieurs contraintes liées, entre autres, aux défis d'accès à l'eau potable, à l'énergie, à l'alimentation, aux soins de qualité, à l'éducation, etc. De telles contraintes font de l'Afrique un continent très vulnérable aux risques climatiques. Corrélativement, selon le volet 2 du 6e rapport du GIEC, les secteurs qui sont et seront les plus touchés par les effets du changement climatique sont ceux qui sont en proie à des complications majeures pour les africains. Ces domaines sont la vie et la santé humaine, le système alimentaire, l'accès à l'eau pour tous, l'économie, l'éducation, la migration et les conflits²⁵.

Par ailleurs, l'Afrique fait déjà face à des catastrophes naturelles qui sont dues aux constructions anarchiques impactant l'environnement (par exemple la construction dans les zones à risque). Les questions liées aux inondations du fait des pluviométries extrêmes et aux aménagements inappropriés des terres rurales et des espaces urbains préoccupent actuellement l'opinion publique. À cela s'ajoutent les sécheresses saisonnières, qui sont dues à la variabilité naturelle du climat, dont souffrent les pays du Sahel et d'autres pays sub-sahariens. Le manque des systèmes d'alerte et de prévention dans certains pays dits pauvres expose les populations et augmente leur degré de vulnérabilité aux effets du changement climatique.

Plusieurs facteurs aggravent aussi la vulnérabilité climatique des sociétés africaines et érodent leur capacité adaptative. À l'exception de l'Afrique du Nord, le continent africain est la région du monde la plus touchée par la pauvreté dont le taux y a augmenté de 2,7 points de pourcentage en 2020 en raison de la pandémie du Covid-19, ce qui correspond à 31 millions de personnes supplémentaires vivant dans l'extrême pauvreté (au seuil de 1,9 dollar par jour)²⁶. Par ailleurs, les insuffisances au niveau de la gouvernance sont à la base de la prévalence de la vulnérabilité économique, sociale et environnementale dans certains pays ; ce facteur est d'une gravité à la hauteur des risques climatiques eux-mêmes. Par exemple, les catastrophes climatiques se heurtent souvent à l'insuffisance et à l'absence de mécanismes adéquats de surveillance et de contrôle de l'aide publique aux sinistrés. Les mesures anticipatives pour prévenir d'éventuels impacts similaires dans les régions touchées sont rarement prises.

Dans ce sens, les résultats de l'enquête de l'UCESA mettent en avant un fort sentiment d'abandon face aux conséquences du changement climatique. Les réponses non satisfaisantes ou insuffisantes élaborées pour gérer ces conséquences ainsi que la sous-information, surtout des plus vulnérables, offrent un chemin clair des améliorations attendues par les citoyens africains.

²⁵ IPCC, 2022: Summary for Policymakers [H.-O. Pörtner, D.C. Roberts, E.S. Poloczanska, K. Mintenbeck, M. Tignor, A. Alegría, M. Craig, S. Langsdorf, S. Löschke, V. Möller, A. Okem (eds.)]. In: Climate Change 2022: Impacts, Adaptation, and Vulnerability. Contribution of Working Group II to the Sixth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change [H.-O. Pörtner, D.C. Roberts, M. Tignor, E.S. Poloczanska, K. Mintenbeck, A. Alegría, M. Craig, S. Langsdorf, S. Löschke, V. Möller, A. Okem, B. Rama (eds.)]. Cambridge University Press. In Press.

²⁶ Rapport 2021 sur le développement économique en Afrique, la contribution potentielle de la zone de libre-échange continentale africaine à une croissance inclusive, Nations unies, Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement, Genève, 2021.

3

APPROCHE D'UNE ACTION CLIMATIQUE PRO-CITOYENNE EN AFRIQUE



3.1 Les réactions face aux impacts du changement climatique

En Afrique, il existe une multiplicité d'acteurs engagés dans la lutte contre les impacts du changement climatique. Dans ce combat, on compte les pouvoirs publics, les ONG, les organismes internationaux, les organisations de la société civile, les scientifiques, les communautés et les citoyens, etc.

Les sondés reconnaissent les efforts entrepris par les États et les autorités compétentes en matière de lutte contre le changement climatique. Ces efforts se traduisent principalement par l'élaboration des réglementations et des politiques, la mise en place des mécanismes institutionnels, la participation aux négociations internationales, la sensibilisation des citoyens, etc. Toutefois, les mêmes sondés critiquent beaucoup la performance des pouvoirs publics dans ce domaine. La transition climatique paraît moins engagée en Afrique qu'ailleurs, bien que le continent soit la première victime des impacts du changement climatique. « Le gouvernement prend des décisions mais l'application reste insuffisante. Sur le terrain, chacun fait comme il veut pourvu qu'au bout il trouve son argent », citoyen du Congo. « Au niveau des Eaux et Forêts on constate que les autorités causent avec les scieurs pour prendre leur argent et, à la fin, il leur dit de rentrer... Si tu leur donnes 50 000 F CFA, ces autorités te laisseront couper sans problèmes », citoyen de la Côte d'Ivoire.

Les sondés ont le sentiment que la société civile et les ONG sont plus impliquées sur le terrain que les pouvoirs publics. Dans certains pays, les ONG sont perçues comme les principaux acteurs de la lutte contre le changement climatique, loin devant les pouvoirs publics car trop éloignés du terrain. Les citoyens déplorent que les ONG internationales signent des partenariats avec les pouvoirs publics, et que ces derniers ne les respectent pas vu leur contribution marginale, ce qui réduit les retombées des actions. Dans certains pays, les ONG ont lancé des programmes centrés sur des pratiques agroécologiques²⁷ (récupération des terres dégradées, régénération naturelle assistée (RNA), composts, reboisement, collecte et recyclage des déchets plastiques, jardins nutritifs, retenues d'eau, fabrication et utilisation de biopesticides, nouvelles techniques culturales, etc...) et, surtout, des campagnes de sensibilisation auprès des populations afin de promouvoir l'alphabétisation climatique (ou « Climate Literacy »).

Bien que les citoyens jugent les actions des gouvernements inefficaces, ils donnent leurs avis sur les acteurs qui seraient les plus efficaces dans la lutte contre les effets du changement climatique. Pour mobiliser les efforts au niveau national en faveur de cette lutte, les citoyens pensent que les acteurs plus efficaces seraient les gouvernements, les citoyens eux-mêmes, les organisations de la société civile.

²⁷ Pour transformer le système agroalimentaire, renforcer la résilience et permettre aux paysans, aux pasteurs et aux pêcheurs de s'adapter au changement climatique.

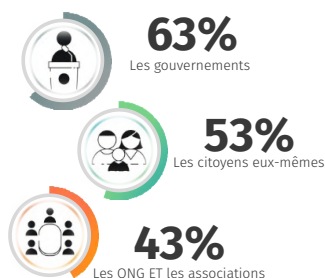


Figure 4 : Les 3 acteurs qui seraient les plus efficaces face au changement climatique

Source : Étude de l'UCESA sur la perception des citoyens africains sur le changement climatique, 2021

Une insatisfaction à l'égard de l'action des pouvoirs publics dans le domaine climatique

Plus de la moitié (54 %) des sondés estiment que les actions menées sont en deçà des attentes et des espoirs placés dans l'action des pouvoirs publics, 27% les estiment plutôt bonnes, 10% les trouvent exemplaires et seulement 10% ne savent pas. On remarque une nécessité d'une prise de parole plus audible des pouvoirs publics et d'une meilleure communication des actions face à une population africaine peu ou mal informée.

La réussite de la transition climatique doit associer gouvernements, ONG et citoyens

Sur une base de 8 200 sondés, il en ressort que les trois acteurs les plus efficaces dans la transition climatique sont les gouvernements (63%), les citoyens eux-mêmes (53%), les ONG et les associations et les ONG (43%). Mais il y a aussi les scientifiques à (26%), les organisations internationales (19%), les entreprises publiques (15%) et les entreprises privées (13%), etc.

La coopération africaine, une forte attente pour lutter contre le changement climatique

Les sondés attendent, en premier lieu, une mise en place de fonds communs de lutte et de sensibilisation, un échange d'expertise entre pays, une forte attente de solutions africaines pour réussir la transition climatique sur le continent ; un enjeu qui associe les gouvernements et les scientifiques pour trouver des solutions endogènes efficaces et les mettre en œuvre sur le terrain.

Étant les premiers touchés, les africains ont leur rôle à jouer dans la lutte contre le changement climatique. « Moi je pense que l'État seul ne peut pas tout faire, il faut que chacun de nous prenne des décisions personnelles sur ce plan », témoigne Hassan, éleveur de Bobo-Dioulasso au Burkina Faso. De manière générale, les actions concrètes se manifestent au niveau de l'utilisation des sacs plastiques par les consommateurs, la participation aux actions de reboisement dans les villages et aux abords des villes, la création des comités de sensibilisation à la protection de l'environnement, etc.



Photo 2 : Des actions citoyennes pour lutter contre le changement climatique. (Cabo verde)

Les sondés expriment un sentiment général d'urgence dû principalement à la situation très vulnérable de leurs pays. Cette situation est d'autant plus mal vécue qu'elle vient porter un sérieux coup à un trend d'optimisme, après une décennie de croissance économique et d'efforts collectifs. Malgré cette situation alarmante, les sondés font preuve de résilience et d'optimisme en faisant appel à la solidarité et l'engagement de tout un chacun. « Ce n'est pas un combat gagné d'avance. mais nous sommes des gens courageux ... Ce qu'on peut faire, ce sera de s'adapter et d'atténuer ces phénomènes ». affirme Mamour, un pêcheur de Saint-Louis au Sénégal.

La majorité des sondés sont déjà engagés pour réussir la transition climatique

Beaucoup de sondés sont prêts à mener des actions climatiques sur le terrain sous réserve de la disponibilité des moyens et des compensations facilitées par les pouvoirs publics. La transition climatique pourrait aussi être une filière de nouveaux emplois et une source de revenus. Près de 6 sondés sur 10 (59%) se disent déjà engagés dans la lutte contre le changement climatique, 29% sont peu engagés, 9% ne sont pas du tout engagés et seulement 2% ne savent pas.

Les sondés ne sombrent pas dans le catastrophisme

Face à cette situation climatique, dans 5 ans, 34% des sondés sont optimistes face à l'avenir contre 33% pessimistes, 23% pensent que l'avenir va rester le même qu'aujourd'hui et seulement 10% ne savent pas.

3.2 Plaidoyer de l'UCESA en faveur d'une transition durable

Construire une diplomatie climatique pro citoyens

Dans sa démarche de promotion d'une action climatique en faveur des citoyens, l'UCESA porte le plaidoyer d'une voix continentale pour le climat. Cette démarche s'aligne sur les résolutions du Conseil de Paix et de Sécurité de l'Union Africaine, lors de sa session de novembre 2021, appelant à une plus grande coordination en invitant l'Afrique à parler d'une seule voix dans les négociations multilatérales. Cette démarche passe par la construction d'une diplomatie climatique coordonnée à l'échelle continentale et la prise en compte des priorités des citoyens dans les négociations. Ainsi, les CES-IS joueront un rôle de facilitateur des agendas nationaux, puis continentaux, et s'impliqueront dans la préparation des agendas des négociations multilatérales ainsi qu'à leur évaluation et suivi.

Militer pour une justice climatique effective

Le sentiment d'injustice climatique est clairement ressenti par les sondés car ils indexent précisément les responsables de ce changement. D'une part, ils sont conscients que les principales émissions des GES émanent des pays industrialisés ; d'autre part, le citoyen africain se sent aussi fortement exposé et ressent les impacts du changement climatique [plus que tout autre citoyen dans le monde].

La dimension de cette injustice vient exacerber les inégalités déjà criardes en Afrique, entre les citoyens ruraux et urbains, les riches et les pauvres, les personnes âgées et les jeunes et entre les hommes et les femmes. Une justice climatique potentielle participera à l'équilibre au niveau de l'affectation des ressources en vue d'une adaptation en faveur des couches les plus vulnérables de la société. Cette justice climatique effective s'inscrira dans les dispositions de la Charte de l'UCESA pour la durabilité du développement de l'Afrique. En effet, les droits du volet 6 intitulé « Inclusion et solidarité » implique la non-discrimination et la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes, la protection de la famille et la protection des personnes vulnérables.

L'UCESA prône une justice climatique effective pour l'Afrique vis-à-vis du reste du monde compte-tenu de la disproportion alarmante entre une responsabilité historique très limitée et une vulnérabilité excessive. L'accent doit être mis sur les contributions différenciées des différents pays dans les émissions mondiales de GES et les moyens de compenser ces responsabilités par des politiques d'atténuation du changement climatique et des aides à l'adaptation des pays les plus pauvres et les plus vulnérables à ses impacts²⁸. Le principe de la « responsabilité commune mais différenciée », prévu dans l'Accord de Paris sur le climat, qui oblige les pays industrialisés à réparer le préjudice causé par leurs émissions, doit être appliqué le plus tôt possible afin de financer les projets d'adaptation en Afrique²⁹. En plus, l'UCESA doit s'inscrire dans la vision du Groupe Africain de Négociations lors de la Conférence des Parties à la CCNUCC et être solidaire des positions du Groupe Africain en termes de prise en compte de la dimension économique, sociale et environnementale dans les accords sur le climat.

Une croissance verte inclusive

Les résultats de l'étude montrent que des secteurs très importants au développement socio-économique des pays africains sont aussi à l'origine du changement climatique. En dehors des principales causes du changement climatique connues (émissions de GES), ils indexent également la croissance démographique, les pratiques agro-pastorales non durables, la déforestation, les activités économiques et les modes de production et de consommation non-durables.

²⁸ Lydie Laigle, « Justice climatique et mobilisations environnementales », Vertigo - la revue électronique en sciences de l'environnement [En ligne], Volume 19 Numéro 1 | mars 2019, mis en ligne le 05 mars 2019, consulté le 06 août 2022. URL : <http://journals.openedition.org/vertigo/24107> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/vertigo.24107>

²⁹ Accord de Paris : Rapport de la Conférence des Parties sur sa vingt et unième session, tenue à Paris du 30 novembre au 13 décembre 2015, UNFCCC, 29 janvier 2016.

L'UCESA prône une croissance verte inclusive qui, selon l'OCDE³⁰, signifie la promotion de la croissance économique et le développement tout en veillant à ce que les actifs naturels continuent de fournir les ressources et services environnementaux dont dépend notre bien-être. Cette croissance verte inclusive s'inscrit dans les dispositions de la Charte de l'UCESA pour la durabilité du développement de l'Afrique. En effet, les droits du volet 6 intitulé « protection de l'environnement et responsabilité sociétale des entreprises » implique le droit à un environnement sain, une préservation de l'environnement, une préservation de la biodiversité et des écosystèmes.

Il s'agit aussi d'une approche pratique et flexible pour réaliser des progrès concrets et mesurables sur l'ensemble des piliers économique et environnemental, tout en tenant pleinement compte des conséquences sociales du verdissement de la dynamique de croissance des économies. Le but de cette croissance verte est d'assurer la transition vers un modèle économique et social durable, avec et au bénéfice du citoyen africain, en tenant compte du capital immatériel et en identifiant de nouvelles opportunités. Cette croissance verte implique également de s'engager pour une action citoyenne pour le climat en faveur de l'émergence d'un discours africain commun. C'est ainsi que l'UCESA appelle au respect des principaux engagements pris envers le continent africain durant la COP21 ; celle-ci vise la limitation de la hausse des températures et l'impulsion réelle d'une marche vers l'économie verte. Plusieurs pays disposent déjà de stratégies de croissance verte, d'économie circulaire et de stratégies bas carbone qui gagneraient à être mises en œuvre.

Mutualiser les efforts grâce à un mouvement vert africain

Forte de l'engagement des citoyens africains pour le climat, l'UCESA va impulser un mouvement vert africain, mobilisant les institutions publiques, les expertises, le secteur privé, la société civile et l'ensemble des citoyens pour réussir la transition climatique en Afrique. Lutter contre le dérèglement climatique impose l'implication et l'organisation de tous les acteurs ainsi que la coordination entre leurs actions. En qualité d'institution conseil des États et promoteur de l'approche participative, l'UCESA et ses membres porteront le plaidoyer de construction d'une infrastructure d'action climatique efficace en faveur des citoyens. Cette démarche devrait s'appuyer sur :

- l'instauration d'un cadre de dialogue politique sur l'action climatique pour un développement durable et résilient. Ce cadre de concertation permanent, facilité par les CES-IS, engagera les différents processus décisionnels étatiques, la communauté scientifique, la société civile et le secteur privé ;
- l'intégration des agendas climatiques dans la planification sectorielle ;
- le renforcement de l'intelligence collective sur les enjeux climatiques et le développement durable et résilient, par la promotion des think-tank climat (plaidoyer, business, scientifique) ;

³⁰ OCDE, Conférence des nations unies pour le développement durable, « une croissance verte inclusive pour l'avenir que nous voulons travaux de l'OCDE » juin 2012, p 48.

- la promotion d'une gouvernance participative/inclusive de l'action climatique basée sur des approches innovantes, impliquant les acteurs dans la planification, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation. Ces approches sont multiples et leur choix doit être contextualisé. Elles couvrent, entre autres, le portage institutionnel des actions climatiques planifiées sur tous les niveaux de gouvernance, des moyens innovants de communication sur les enjeux climatiques (comme les plateformes numériques centrales d'information), des concertations publiques très larges, l'éducation au changement climatique, l'approche genre, le renforcement des rôles des ONG (sensibilisation, plaidoyer, lobbying) et des médias, l'interaction décision-science-société, partenariats public privé, l'approche basée sur les communautés à la base, etc.

Ce mouvement vert prône pour des initiatives telles que la Grande muraille verte pour le Sahara et le Sahel qui vise à lutter contre la désertification et qui relie Dakar (Sénégal) à Djibouti en passant par 11 pays³¹. Par ailleurs, l'UCESA a mis en place un partenariat avec l'Initiative pour la mobilité climatique en Afrique (ACMI) aux fins d'aider le continent africain à exploiter le potentiel de la mobilité dans le contexte de la crise climatique et à lutter contre les déplacements et les migrations forcés par le climat³².

3.3 Renforcer la résilience climatique des secteurs clés au profit des populations vulnérables

Selon les citoyens, les priorités d'adaptation au changement climatique reposent sur : i) le développement des systèmes agricoles communautaires climato-intelligents et des politiques de sécurité alimentaire solidaires; ii) la mise en place des politiques sanitaires et des systèmes inclusifs d'accès aux soins, pour la prise en charge des maladies liées au changement climatique; iii) l'amélioration de l'urbanisme, l'aménagement des espaces de vie et le développement des habitations et des infrastructures climato-résilientes ; iv) la protection de l'environnement, en particulier les forêts, les oasis, les montagnes et les zones humides ; v) la promotion des modes de production et de consommation éco-responsables ; et vi) la mobilisation intelligente de l'eau de surface et des eaux souterraines.

La manière de percevoir et d'aborder l'adaptation est la clé du succès des politiques africaines en la matière. L'adaptation est perçue comme un droit de consommation des fonds multilatéraux et non une responsabilité politique des pays, et donc une priorité publique endogène.

Il y a nécessité d'augmenter la disponibilité des outils d'évaluation et de planification, l'approfondissement des connaissances sur les approches de renforcement de la résilience, l'amélioration du suivi et l'entretien des infrastructures, la diversification des sources de financement et la facilitation de l'intégration des solutions d'infrastructure bâtie et naturelle. Les options naturelles sont également efficaces pour améliorer la résilience des infrastructures et des collectivités. Ces solutions fondées sur la nature génèrent également une série d'avantages connexes, tels que la restauration des habitats pour la protection de la biodiversité, la séquestration du carbone, les loisirs, la purification de l'eau, la sécurité alimentaire et le bien-être mental..

³¹ <https://www.grandemurailleverte.org>

³² https://twitter.com/ACMI_Africa

Développement des programmes de recherche

Alors même que des actions, des discussions et des projets de recherche sont entamés par plusieurs pays africains dans le domaine du climat, les potentialités existantes pour mieux lutter contre le changement climatique (par exemple en matière d'énergies renouvelables et de ressources naturelles) restent généralement méconnues et/ou sous-estimées. Par ailleurs, le niveau insuffisant d'informations, notamment dans des domaines comme les services écosystémiques marins ou les capacités d'adaptation au changement climatique, et les lacunes en matière d'évaluation de vulnérabilité et d'impact entravent le développement des initiatives pertinentes pour réussir les stratégies climatiques adaptées aux besoins des citoyens africains.

Face à ces contraintes et au manque de moyens auxquels font face des universités et des instituts de recherche africains, la connaissance des évolutions météorologiques et des impacts futurs du changement climatique sur le plan économique (baisse des rendements...), social (déplacements non désirés des populations...) et environnemental (effets dommageables sur les écosystèmes et leurs services) requiert une coopération intense à l'échelle régionale et continentale pour mieux organiser la recherche et la formation. Une telle coopération pourra couvrir aussi d'autres domaines pertinents, notamment ceux relatifs à l'exploitation pétrolière et gazière et à la biotechnologie. À titre d'exemple, le potentiel du capital bleu pour les biotechnologies et l'énergie est le premier domaine pour lequel un inventaire doit être réalisé en milieu marin, côtier et terrestre. Le potentiel bleu doit également être évalué pour les services écosystémiques générés par les milieux littoraux, marins, lacustres et aquatiques en général, du fait de leur importance pour le bien-être humain et de leurs fonctions en matière d'atténuation et d'adaptation et leur prise en compte dans les CDN des pays.

Par ailleurs, les capacités techniques doivent être connues et bien renseignées en matière d'impact environnemental et climatique afin de sélectionner les plus neutres écologiquement, voire différer l'exploitation du potentiel en l'absence de technologies appropriées.

Enfin, les universités et les instituts de recherche africains doivent contribuer davantage à la recherche et au savoir scientifique via la publication des résultats de leurs travaux dans des revues indexées afin de valoriser la matière grise africaine et de démocratiser l'accès aux résultats des recherches réalisées. Parallèlement, il faut inciter les experts africains à participer à l'élaboration des rapports mondiaux sur le changement climatique et l'environnement (comme ceux produits régulièrement par le GIEC et l'Ipbcs³³) pour façonner la portée et l'orientation de ces rapports en matière d'évaluation des vulnérabilités et d'impacts, d'options d'adaptation et d'atténuation, des modes de gouvernance, des mécanismes de financement, etc. Dans la même lancée, le développement de partenariat entre institutions africaines et internationales doit être également encouragé afin de bénéficier des acquis et des compétences extérieures à moindre frais et pouvoir former des spécialistes nationaux.

³³ La Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques.

Enfin, la création de certaines plateformes nationales ou régionales en Afrique sur l'évolution du climat, à l'instar du MedECC³⁴ en Méditerranée ou du Groupe de recherches sur l'évolution du climat en Afrique centrale, aura le potentiel de renforcer les capacités de négociation des pays africains et d'accompagner les politiques publiques et le secteur privé dans la prise de décision, via la production des informations et des scénarios en matière de climat à caractère fiable et opposable.

Développement de l'agriculture climato-intelligente et de l'agroécologie³⁵

L'agriculture climato-intelligente est une approche qui nécessite des évaluations spécifiques au niveau du site d'intervention pour identifier les techniques et pratiques agricoles appropriées³⁶ et une gestion intelligente des paysages. Elle repose sur trois piliers³⁷ :

- augmenter durablement la productivité agricole pour permettre d'améliorer équitablement les revenus, la sécurité alimentaire et le développement ;
- s'adapter et renforcer la résilience au changement climatique à tous les niveaux, de la ferme à un pays entier ;
- trouver des solutions pour réduire les émissions de GES du secteur agricole.

La mise en place d'une agriculture climato-intelligente peut s'appuyer sur les axes suivants³⁸ :

- aligner l'agriculture climato-intelligente et la politique agricole/alimentaire nationale et soutenir l'ensemble par un cadre normatif contraignant et/ou incitatif.
- améliorer la capacité d'adaptation des femmes du fait de leur rôle clé dans les systèmes agricoles et alimentaires ;
- mettre en place des partenariats efficaces entre le secteur privé et les organismes de recherche et de formation, qui doivent jouer un rôle central dans le développement de l'agriculture africaine ;
- impliquer les communautés et encourager les exploitants à innover leurs pratiques agraires ;
- développer l'approche paysage et promouvoir les chaînes de valeurs et l'entrepreneuriat vert privés ;
- relever plusieurs défis à différentes échelles simultanément grâce à des actions qui interagissent sur l'insécurité alimentaire, la pauvreté persistante, le changement climatique et la dégradation environnementale ;
- encourager la volonté politique et le soutien gouvernemental permettant de générer des résultats significatifs et facilement reproductibles dans plusieurs régions ;
- renforcer les capacités à tous les niveaux : exploitants, agents de vulgarisation, départements, ministères, etc. ;

³⁴ Mediterranean Experts on Climate and Environmental Change (MedECC), fondé en 2015, <https://www.medecc.org>

³⁵ <https://www.fao.org/agroecology/home/fr/>

³⁶ Guide de référence - L'agriculture intelligente face au climat – FAO - 2021

³⁷ L'Agriculture intelligente face au climat - Quel impact pour l'Afrique ? – Centre technique de coopération agricole et rurale ACP-UE – 2015

³⁸ L'Agriculture intelligente face au climat - Quel impact pour l'Afrique ? – Centre technique de coopération agricole et rurale ACP-UE – 2015

- soutenir, par le budget national, les initiatives d'agriculture climato-intelligente au regard de leur importance pour les économies locales et nationales.

L'agriculture climato-intelligente et l'agroécologie³⁹ partagent des finalités communes, notamment en matière d'adaptation au changement climatique et de sécurité alimentaire.

Adaptation des systèmes de santé au changement climatique

Il s'agit notamment des actions préconisées suivantes :

- Renforcer les infrastructures de collecte des données épidémiologiques et climatologiques à l'échelon national et mettre en place des bases de données épidémiologiques passées, cartes des communautés et des zones à forte exposition, modèles testés et validés, etc. ;
- Renforcer les capacités de recherche grâce à des programmes ciblés de recherche et de formation au niveau de la maîtrise et du doctorat ;
- Renforcer les capacités des programmes de santé publique concernant la surveillance, la détection précoce et la prise en charge de situations sanitaires sensibles au climat, et intégrer aux processus de planification existants, des protocoles, lignes directrices et systèmes opérationnels ;
- Élargir les capacités nationales d'analyse des données climatologiques et d'exploitation de celles-ci pour prendre des décisions en matière de santé publique, mettre au point de nouveaux modèles et améliorer des modèles servant à prévoir les épidémies ou foyers de maladies sensibles au climat ;
- Élaborer des mesures de préparation, en temps opportun, permettant de réagir aux effets des événements climatiques extrêmes avec un bon rapport coût-efficacité.

Renforcement de la résilience des habitats, infrastructures et aménagement du territoire

Il s'agit notamment des actions préconisées suivantes :

- Adopter des choix d'aménagement du territoire permettant de limiter l'impact de certains aléas, telles que les inondations et l'augmentation de la température, et de renforcer la capacité d'adaptation ;
- Promouvoir les infrastructures vertes urbaines et intégrer les aménagements productifs inclusifs desdites infrastructures pour créer des emplois verts ;
- Développer des infrastructures adaptées à la variabilité et au changement climatiques comme une composante fondamentale dans les projets publics africains. Avec la croissance démographique dans les villes et l'augmentation des risques climatiques, de fortes répercussions se feront sentir, notamment sur le logement, la mobilité et sur un grand nombre d'infrastructures socio-économiques ;
- Rendre les villes plus résilientes en mettant en place des mesures permettant aux zones urbaines et leurs populations d'affronter les crises et leurs conséquences, tout en s'adaptant positivement et en se transformant pour devenir pérennes ;
- Faire en sorte que le design et la mise en œuvre des mesures d'adaptation soient bénéfiques pour le développement social à travers la génération des opportunités d'emploi.

³⁹ <https://afsafrica.org/lurgence-climatique-de-lafrique-un-appel-a-ladaptation-et-a-la-resilience-par-lagroecologie-jusqua-la-cop27-et-au-dela/?lang=fr>

Promouvoir une meilleure couverture du continent en stations météorologiques

Les stations météorologiques jouent un grand rôle dans les secteurs d'activité clé du continent. En effet, les citoyens consultent beaucoup la météorologie selon leur secteur d'activité. Le pêcheur industriel ou artisan, avant de prendre le large, vérifie toujours le temps qu'il fera et celui qu'il pourra affronter au cours de sa navigation. L'agriculteur a besoin de la météorologie pour savoir s'il peut défricher, planter ou récolter. Et même pour la construction des grandes infrastructures (pont, bâtiment, monument, route, etc.), la météorologie est importante à consulter. Le service météorologique doit pouvoir fonctionner de manière optimale pour assurer la diffusion de bonnes informations météorologiques.

Toutefois, les pays africains disposent, en moyenne, de huit fois moins de stations météo au sol que le nombre minimum recommandé par l'OMM. La distance entre ces stations est telle qu'il n'est pas possible d'extrapoler leurs données à l'échelle locale, compte tenu de la variabilité du terrain et des différences d'altitude. Actuellement, l'Afrique utilise des produits issus de la prévision numérique du temps et de données de satellites provenant de sources extérieures au continent, et ne contribue que très peu à l'élaboration de ces produits⁴⁰.

Le réseau World Weather Watch (WWW) de l'OMM compte 1 200 stations climatiques en Afrique, soit moins de 10% des stations dans le monde. De ces 10%, 54% des stations ne peuvent pas collecter des informations précises, et seules 300 stations météorologiques officielles d'Afrique communiquent leurs observations à l'OMM. Elles sont inégalement réparties, la plupart se trouvent dans le nord et le sud du continent⁴¹, d'où un manque cruel de données météorologiques pour le centre du continent. Pour améliorer la production et la prestation de services météorologiques et climatiques au service de la résilience climatique, il est important de :

- d'investir davantage dans le développement d'infrastructures de surveillance météorologique et climatique qui augmenterait le réseau d'observation (stations météorologiques);
- d'investir dans la réhabilitation des stations météorologiques déjà défectueuses ;
- de former les ressources humaines existantes sur la prise en main des technologies innovantes, l'entretien et la maintenance des stations météorologiques ;
- d'assurer la continuité des données produites par les stations, optimiser les capacités de stockage et garantir un archivage des données dans le cadre des études rétrospectives ;
- d'initier des partenariats Sud-Sud sur le transfert des technologies, la formation du personnel et la coopération afin de se doter des technologies de pointe ;
- de sensibiliser les populations sur la nécessité et l'importance des stations météorologiques;
- de placer ces stations dans des zones stratégiques en respectant les normes requises par l'OMM ;
- d'investir dans des programmes de recherche pour améliorer la prévention des catastrophes naturelles pour un meilleur suivi de gestion de crise.

⁴⁰ Investir dans les services météorologiques et climatologiques pour le développement, Stratégie africaine intégrée pour la météorologie, (Services météorologiques et climatologiques), OMM, UA, AMCOMET.

⁴¹ Données météorologiques pour l'agriculture, ICT update, John Selker, Nick van de Giesen et Frank Ohene Anor, 24 mai 2018, page 23.

4

Cadre structurel de la gouvernance climatique en Afrique



4.1 Financement de l'adaptation en Afrique

Pour les mesures d'atténuation, toutes les CDN disposent des scénarios conditionnés et non conditionnés aux financements extérieurs. Par contre, les mesures d'adaptation programmées par les pays en développement, y compris en Afrique, sont quasi-totalement conditionnées aux interventions extérieures. Cela peut être expliqué, en plus de la question de justice climatique, par les contraintes budgétaires du continent qui impliquent l'orientation des dépenses publiques vers des secteurs et des enjeux perçus et jugés plus prioritaires.

Selon le rapport 2021 du PNUE sur l'écart entre les besoins et les perspectives en matière d'adaptation⁴², si les politiques et la planification de l'adaptation se développent dans plusieurs pays⁴³, leur financement et mise en œuvre sont encore loin d'être à la hauteur des besoins, notamment dans les pays du Sud où les coûts d'adaptation sont 5 à 10 fois supérieurs aux flux actuels de financement public, et le fossé en la matière ne cesse de se creuser.

Rappelons ici qu'en 2009, lors de la Conférence sur le climat de Copenhague, les pays développés s'étaient engagés à mobiliser 100 milliards de dollars par an, à partir de 2020, pour aider les pays du Sud à faire face aux effets du changement climatique par l'adaptation et l'atténuation. Dix ans plus tard, l'objectif n'a pas été atteint et vient même d'être reporté à 2023. En 2019, les pays développés n'ont pu fournir que 79,6 milliards de dollars d'aide climat, mais les deux tiers étaient en faveur des projets de réduction des émissions ; l'adaptation restant le parent pauvre.

Donc, afin de réduire de manière significative les dommages et les pertes dus au changement climatique et de corriger le déficit de financement de l'adaptation, il est actuellement urgent de revoir à la hausse les ambitions des pays en la matière. Cela est tellement urgent dans un contexte où les estimations relatives aux besoins de financement en matière d'adaptation sont en hausse dans le monde en développement. La Figure 5 suivante présente les secteurs qui représentent trois quarts des besoins de financement de l'adaptation quantifiés jusqu'à présent.

⁴² The Adaptation Gap Report 2021: The Gathering Storm – UNEP – 2021, <https://wedocs.unep.org/bitstream/handle/20.500.11822/37284/AGR21.pdf>

⁴³ Selon le rapport du PNUE The Adaptation Gap Report 2021, 2 600 projets financés par les 10 principaux donateurs ont été recensés entre 2010 et 2019, majoritairement en Afrique, dans le Sud-Est asiatique et au Moyen-Orient.

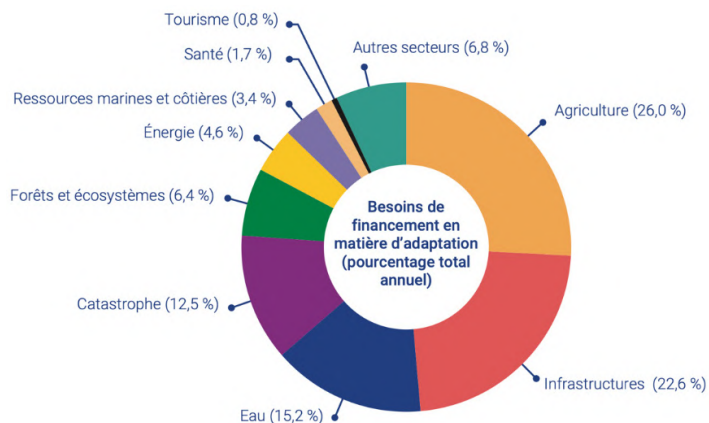


Figure 5 : Besoins de financement en matière d'adaptation par secteur, calculés à partir des CDN et des plans nationaux d'adaptation de 26 pays en développement

Source : Adaptation Gap Report, UNEP 2021

4.2 Partenariat pour une action climatique efficace

« Une coopération au développement et des partenariats efficaces peuvent et doivent être des catalyseurs de la réduction à zéro des émissions et de la résilience climatique » (Coprésidents du Global Partnership for Effective Development Cooperation).

L'agenda climatique est intrinsèquement un agenda de développement durable, y compris celui de la coopération au développement dont les instruments canalisent l'action climatique. Cependant, la crise climatique exige une réponse aux nouvelles demandes de manière à relever les défis du climat et du développement de façon à ce qu'ils se renforcent mutuellement. Le document de Nairobi sur le Global Partnership for Effective Development Cooperation, adopté par 161 pays et 56 organisations, fixe les quatre principes d'une coopération efficace, qui fournissent un cadre pour des partenariats plus égaux et autonomes et des résultats de développement plus durables.

En appliquant les quatre principes à la politique et à la pratique en matière de climat et d'environnement, les experts des administrations nationales, des entités multilatérales et bilatérales, de la société civile, du secteur privé et d'autres acteurs peuvent contribuer à faire en sorte que tous les efforts de lutte contre le changement climatique soient mieux ciblés et coordonnés afin de soutenir les pays qui en ont le plus besoin, et en particulier les populations les plus vulnérables. Ces principes sont les suivants :

Appropriation par les pays

Il y'a nécessité d'un dialogue permanent, ouvert et inclusif, ainsi que des capacités adéquates pour faciliter l'accès des gouvernements des pays partenaires, à des ressources nécessaires pour la mise en œuvre des plans et priorités nationaux, en matière d'atténuation et d'adaptation, guidés par des objectifs convenus au niveau mondial.

Se concentrer sur les résultats

Les objectifs de l'Accord de Paris étant au centre des préoccupations, les activités de coopération au développement qui contribuent à la lutte contre le changement climatique devraient être orientées de manière à avoir un impact durable sur la sécurité humaine, notamment l'éradication de la pauvreté et la réduction des inégalités, en ciblant les personnes les plus en retard et en favorisant la transition vers un avenir durable, conformément aux priorités de chaque pays.

Partenariats inclusifs

Si les rôles différents et complémentaires des gouvernements, des entités climatiques, de la société civile et du secteur privé – dans l'esprit d'une approche de l'action climatique axée sur l'ensemble de la société – sont bien reconnus, l'exploitation des rôles complémentaires de ces parties prenantes pour réduire les effets du changement climatique sur les plus vulnérables et garantir que les avantages et les charges de l'action climatique sont équitablement répartis reste un défi dans la pratique.

Transparence et redevabilité

Les instruments de programmation et de financement destinés à soutenir la transition vers une économie sobre en carbone dans l'ensemble des pays du Sud – y compris ceux visant à mobiliser des financements privés supplémentaires – exigent de la transparence pour démontrer, entre autres, leur impact sur le développement durable et résilient. Une discussion ouverte et inclusive sur la manière dont les financements climatiques peuvent soutenir les CDN, y compris dans les pays les moins avancés (PMA) où ces mécanismes sont forts, est essentielle pour une planification et une responsabilité efficace.

En plus de ce qui précède, il y a actuellement un grand besoin en matière de renforcement de la coopération dans le domaine de la recherche scientifique et technologique et la production des données, etc. Dans cette perspective, l'UCESA aspire à jouer un rôle clé dans l'identification des besoins en connaissances utiles aux processus de changement à travers notamment la mise en place des collaborations scientifiques internationales.

4.3 Potentiel d'un « savoir intégré » associant les savoirs locaux de l'Afrique et la science moderne

Les connaissances conventionnelles qui sous-tendent les cadres de gouvernance climatique se réfèrent souvent à des apports scientifiques et politiques dépourvus de toute dimension locale. Cela explique, entre autres facteurs, l'échec de certaines politiques et actions en matière de développement durable et de résilience. Toutefois, pour assurer leur pertinence et efficacité, ces connaissances et pratiques locales doivent être revisitées, à la lumière de la science moderne, notamment dans un contexte différent marqué par de nouvelles dynamiques de risques et d'opportunités.

Assurer la durabilité et la résilience en Afrique face aux risques actuels, notamment ceux induits par le changement environnemental et climatique, est une ambition fondamentale de l'UCESA, relayée aussi par ses CES-IS membres. L'UCESA porte donc l'ambition stratégique de développer un « savoir africain intégré », basé sur la convergence entre les savoirs et les

pratiques traditionnels et locaux de l'Afrique et la science moderne. Pour ce faire, l'UCESA entend identifier et valoriser ce patrimoine en l'érigeant en capital immatériel unique susceptible de contribuer, avec la science moderne, à un avenir africain durable et résilient. L'UCESA favorisera les synergies des communautés de connaissances et des communautés de pratique afin que la modélisation des vulnérabilités, des aléas et des objectifs de réduction des risques soit en ligne avec l'adaptation transformatrice, la durabilité et la résilience.

L'UCESA propose une vision ouverte sur la co-construction et l'utilisation des connaissances intégrées comme composante transversale de toute approche d'amélioration des systèmes socioécologiques locaux pour renforcer la réduction des risques et l'adaptation au changement climatique et améliorer les moyens de subsistance. Dans cette perspective, l'UCESA contribuera au développement d'instruments efficaces pour trois raisons principales :

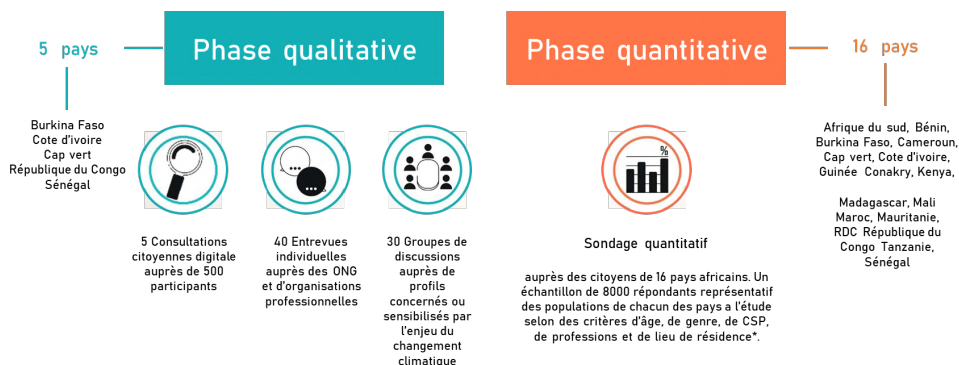
- Une meilleure compréhension des interactions dans les systèmes socioécologiques pour élargir le répertoire des instruments d'intervention disponibles, pour décider du développement régional dans un climat changeant et pour mieux guider les choix des acteurs ;
- Le caractère multi et interdisciplinaire d'un « savoir africain intégré » permettra de concilier les impératifs économiques, sociaux, écologiques, technologiques, agronomiques, forestiers, écotouristiques, sanitaires et culturels, etc. dans toute stratégie d'intervention.
- Ce chantier de développement d'un savoir intégré répondra à un besoin de partage d'expertise et de confrontation d'expériences pour une meilleure gestion des transformations socio-territoriales-environnementales en cours dans les pays africains.

L'UCESA émet l'hypothèse que la légitimité des instruments d'intervention dépend non seulement de leur pertinence scientifique, mais aussi de leur caractère inclusif et leur potentiel de développement et de résilience.

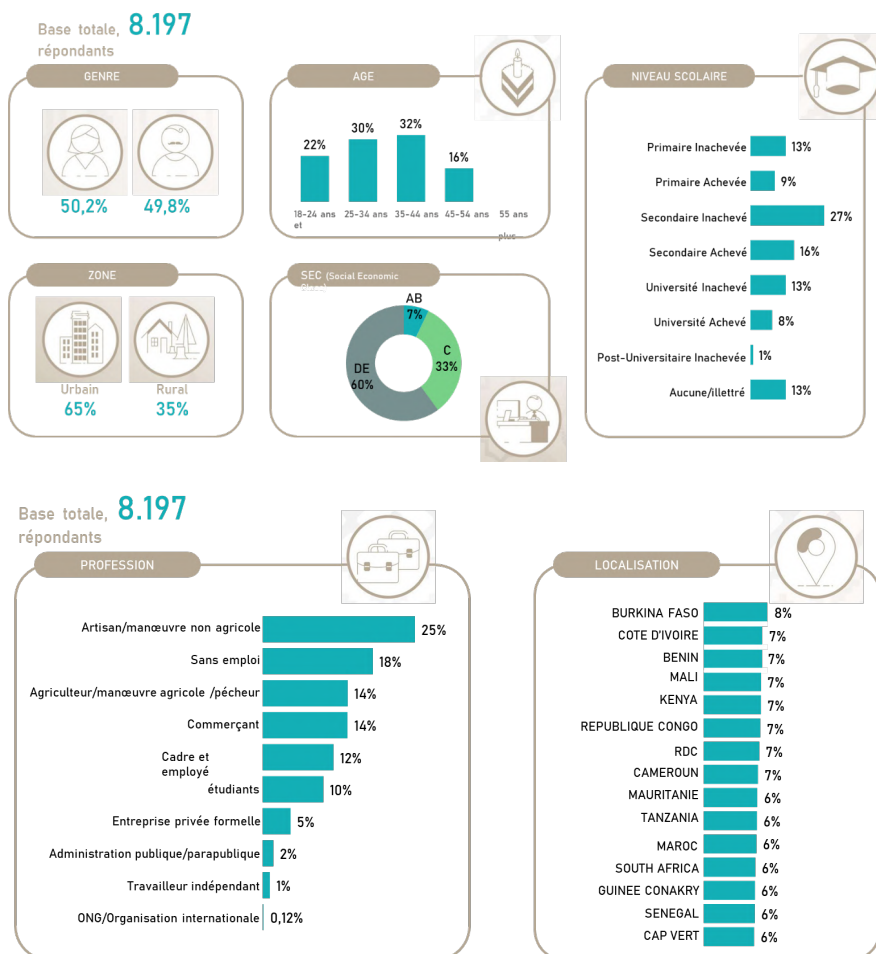
Enfin, l'UCESA œuvrera à définir des indicateurs compatibles et à comparer leur performance dans le temps/l'espace, pour produire de nouvelles connaissances sur l'évolution des systèmes socioécologiques et des systèmes climatiques locaux et régionaux, sans négliger les effets induits par la diversité des acteurs et des secteurs. Cela permettra ainsi d'évaluer de manière comparative la durabilité, l'adaptation et la résilience de tels systèmes selon un ordre de grandeur. Ces nouvelles capacités peuvent être utilisées pour enrichir l'offre de formation, de recherche et d'investissement ainsi que les pratiques sociales dans plusieurs domaines clés comme l'agriculture, l'alimentation, la santé, le tourisme, l'artisanat, la gestion de l'eau, etc. – y compris la gouvernance territoriale.

5. Annexes 1 : Démarche méthodologique

Phases



Profil de l'échantillon





🏠 1, Angle rues Al Michmich & Addalbout,
Secteur 10, Groupe 5, Hay Riad
10100 Rabat. Maroc

☎ (+212) 5380-10300

🌐 www.ucesa.africa / SG-UCESA@cese.ma